

LE PROJET DE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ELARGIE DU SAINT-LOIS

DIAGNOSTIC TERRITORIAL



Version définitive du 20 décembre 2012

Sommaire

Partie 1 : Définition du territoire

- Territoire d'étude
 - Approche régionale
 - Approche géographique
 - Approche par les infrastructures
 - Approche par les déplacements
 - Approche identitaire
 - Approche administrative
 - Approche par les coopérations

Partie 2 : Descriptif et fonctionnement du territoire

- Les chiffres clés :

Géographie, démographie, population fiscale, économie, tourisme, logement et construction.

- Le fonctionnement du territoire :

Les aires urbaines, les trafics routiers, les déplacements domicile-travail, les services, les grands équipements, les intérêts intercommunaux partagés.

Partie 3 : Analyse territoriale

- Forces du territoire

- Faiblesses du territoire

- Enjeux du territoire

- Traitement des enjeux

Conclusion

LE PROJET DE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ELARGIE DU SAINT-LOIS

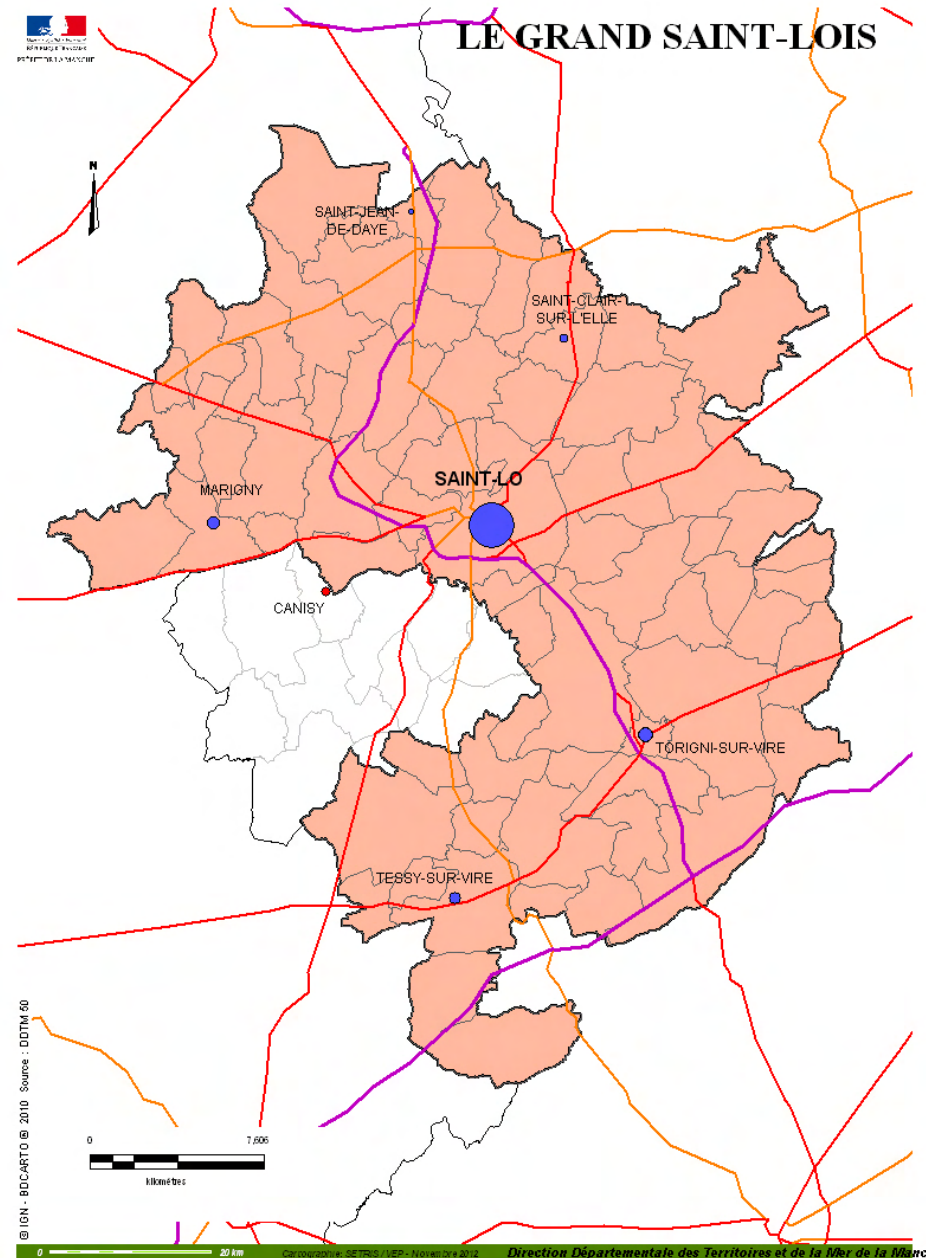
Partie 1 :

Définition du territoire

Le territoire d'étude

Le territoire concerné par le diagnostic englobe les cantons de Saint-Jean-de-Daye (moins les communes de Montmartin-en-Graignes et Tribehou), le canton de Saint-Clair-sur-Elle, le canton de Torigni-sur-Vire, de Tessy-sur-Vire, de Marigny (moins la commune de Carantilly) et les cantons de Saint-Lô Ouest et Saint-Lô Est.

Compte tenu de la réalité du territoire, le canton de Canisy, localisé dans le bassin de vie du Saint-Lois, est évoqué le cas échéant.



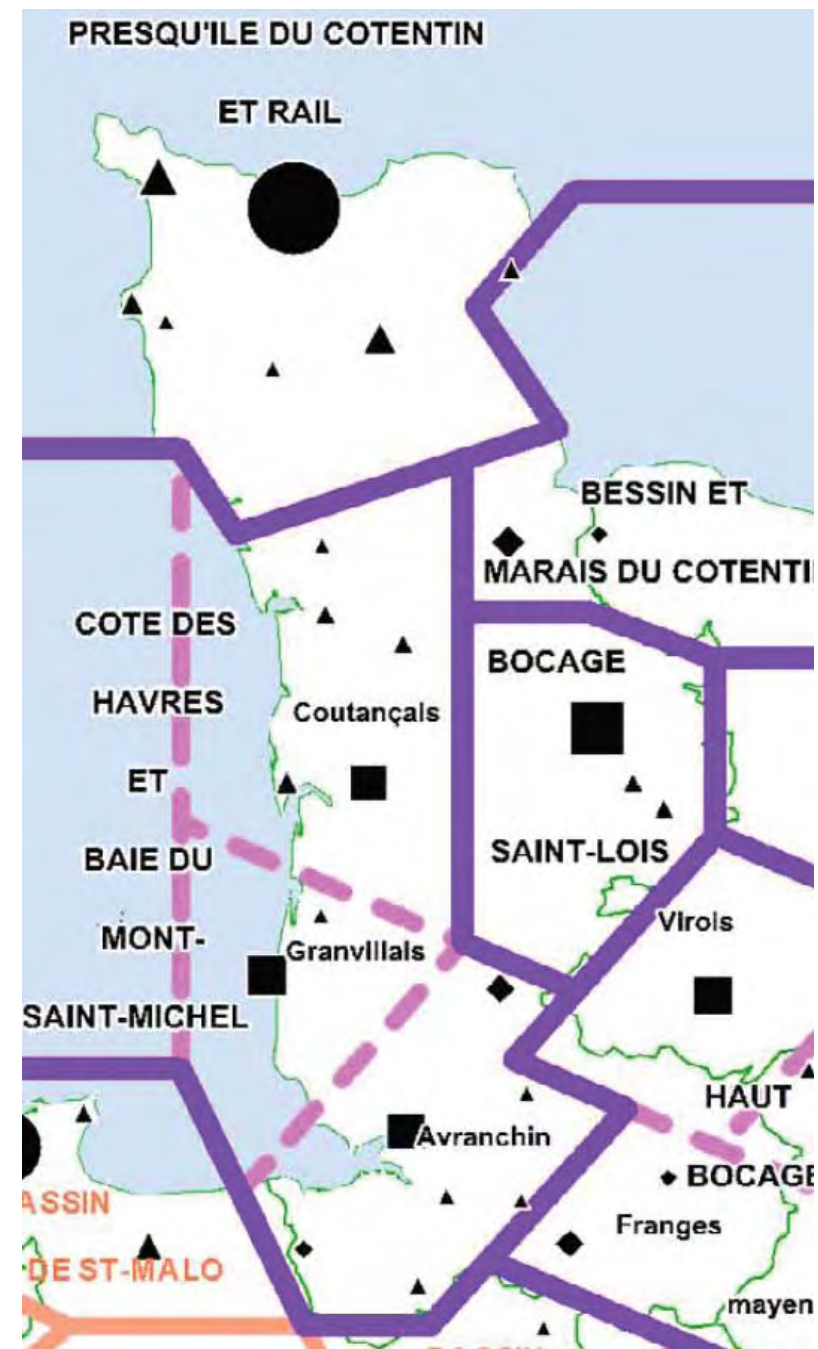
Approche régionale

1 - Le référentiel des territoires

Le « référentiel des territoires bas-normands », une étude menée par la DREAL qui a permis de définir des territoires pertinents par le croisement de 8 armatures :

- Armature écologique
- Armature humaine et sociale
- Armature économique
- Armature énergétique
- Armature des aménités
- Armature agricole
- Armature des infrastructures et échanges
- Armature de gouvernance

Le croisement de ces armatures fait émerger un espace « **Bocage Saint-Lois** », centré sur Saint-Lô. Il se confond avec le projet de communauté d'agglomération élargie du Saint-Lois et de la communauté de communes de Canisy, dans les périmètres ayant reçu un avis favorable de la CDCI le 3 septembre 2012.

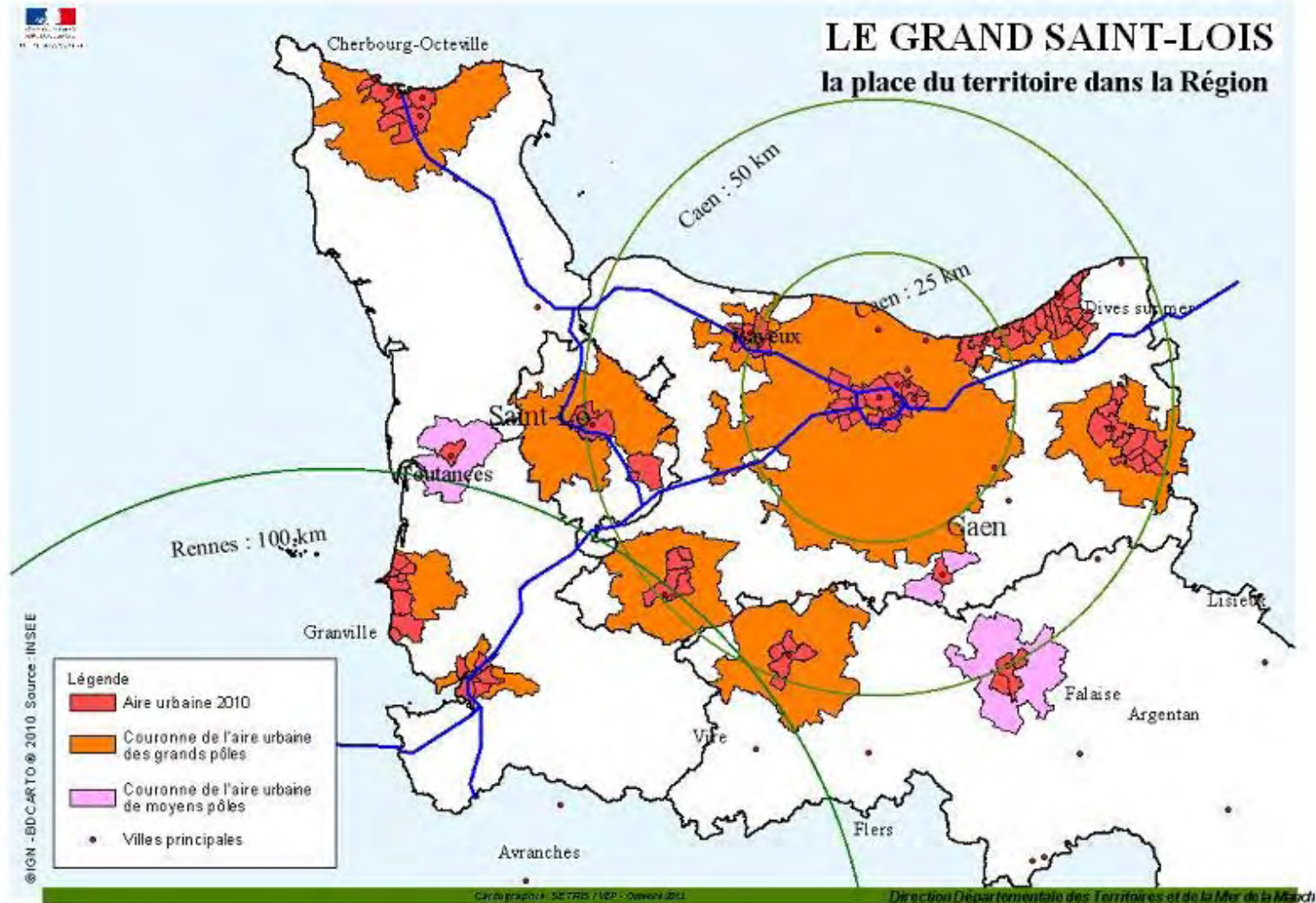


Approche régionale

2 - Le positionnement

Un territoire :

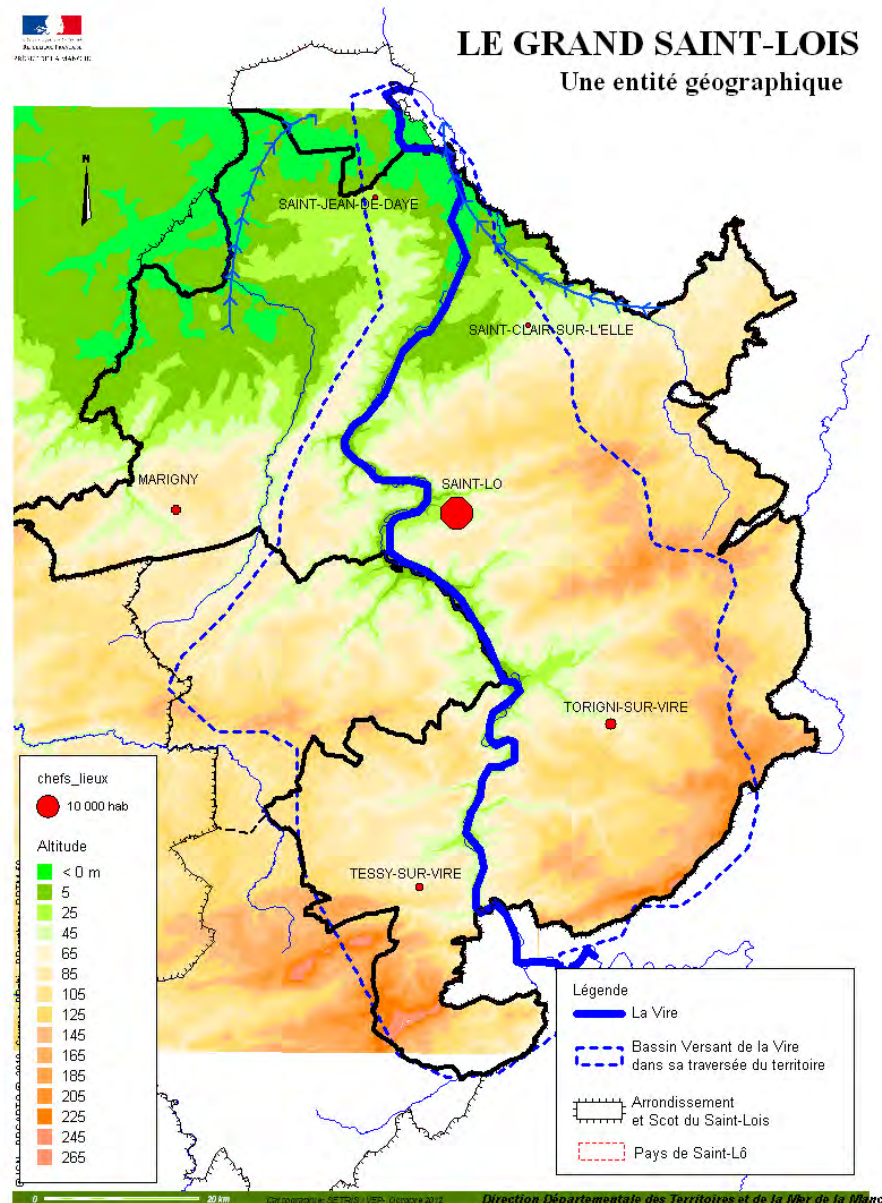
- au carrefour de 2 grands axes, la RN 174 et l'A84
- entre les deux métropoles régionales, Caen et Rennes
- suffisamment éloigné de la couronne urbaine caennaise
- influencé par la mer



Approche géographique

L'ancrage à la vallée de la Vire

Un territoire géographique cohérent grâce à « l'épine dorsale » de la Vire : bassin versant commun, ressource naturelle, patrimoine naturel remarquable (roches du Ham...), paysages de bocage au sud et au centre, de marais au nord.

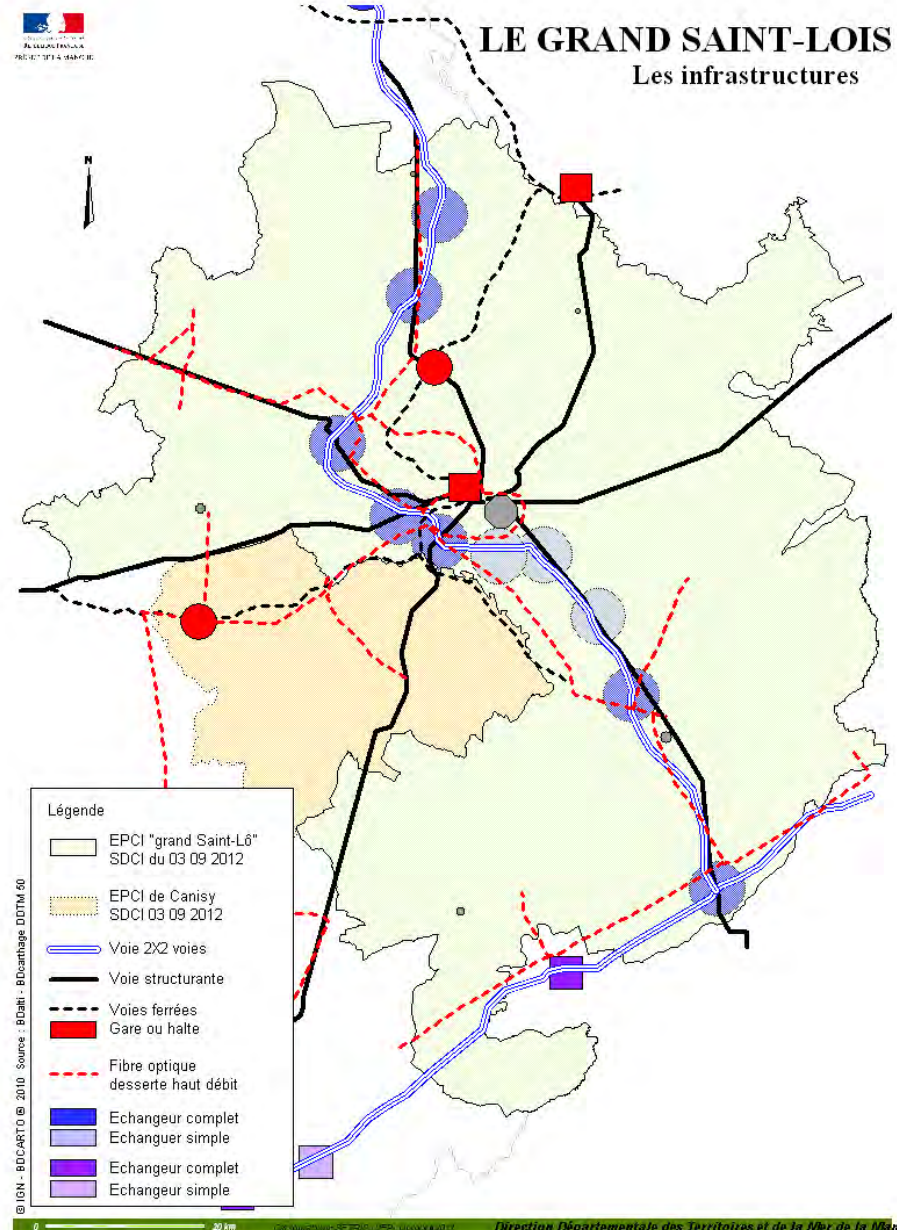


Approche par les infrastructures

Les infrastructures routières **convergent en étoile** vers Saint-Lô.

Une infrastructure ferroviaire reliant Caen à Rennes, traversant le Saint-Lois.

Une infrastructure de télécommunication numérique de pointe (ADSL, Très Haut Débit..).



Approche par les déplacements (1/3)

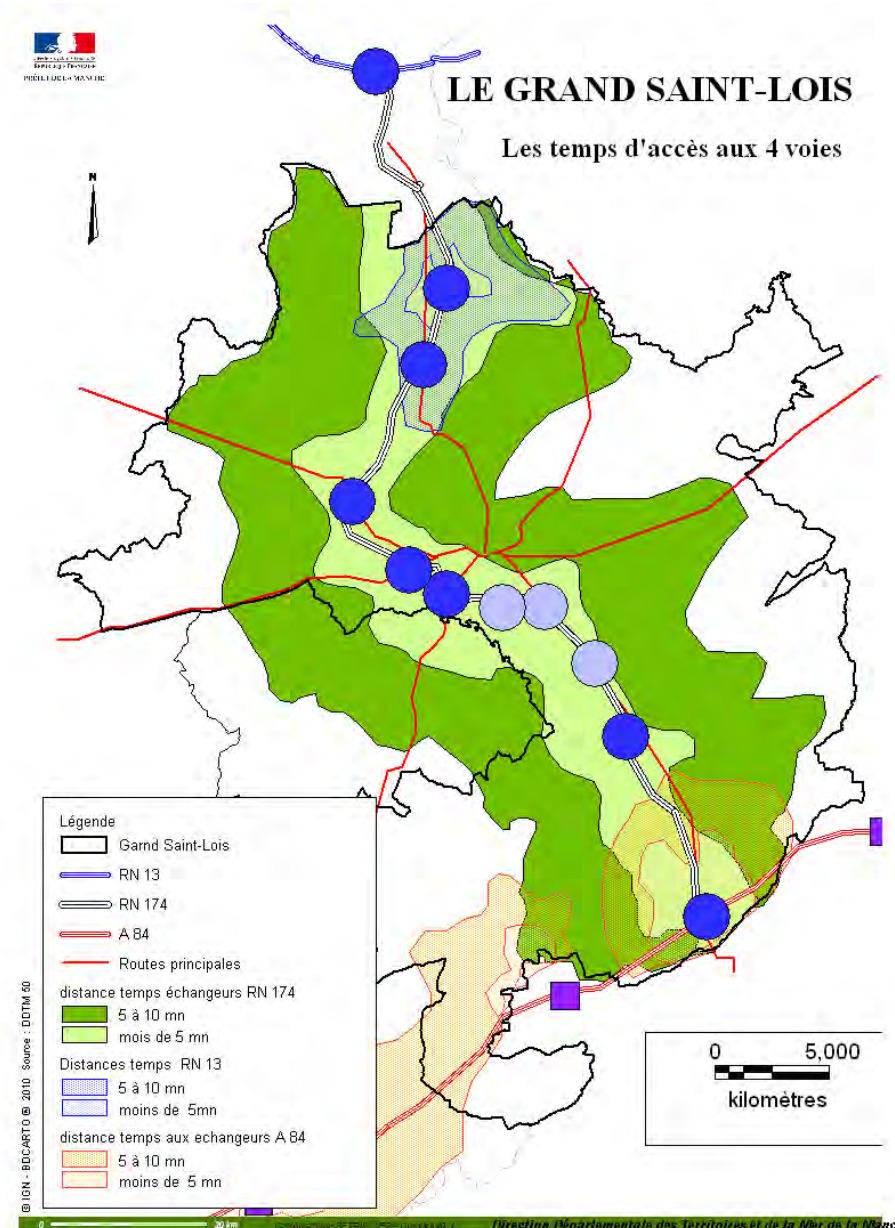
Dans la partie sud du territoire, l'A84 est l'axe majeur de desserte.

Au Nord du territoire, un autre axe majeur est présent, la RN 13.

La RN 174 dont la mise à 2 x 2 voies sera achevée fin décembre 2012 constitue la liaison entre ces deux axes.

La **RN174** est la « **colonne vertébrale** » d'un **territoire constitué** des EPCI du Grand Saint-Lois et de Canisy.

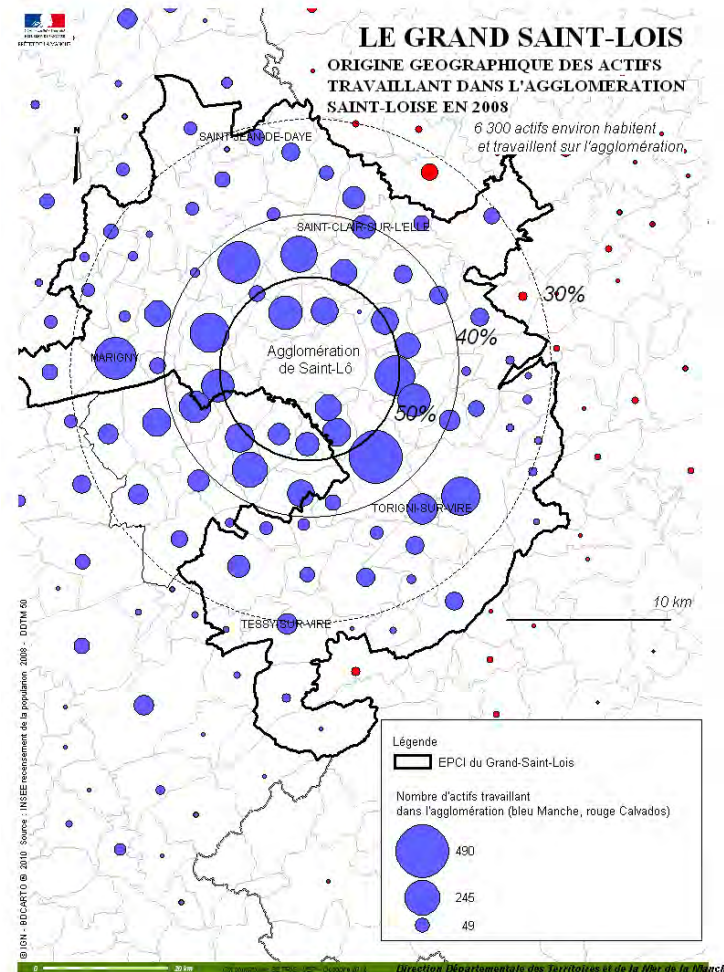
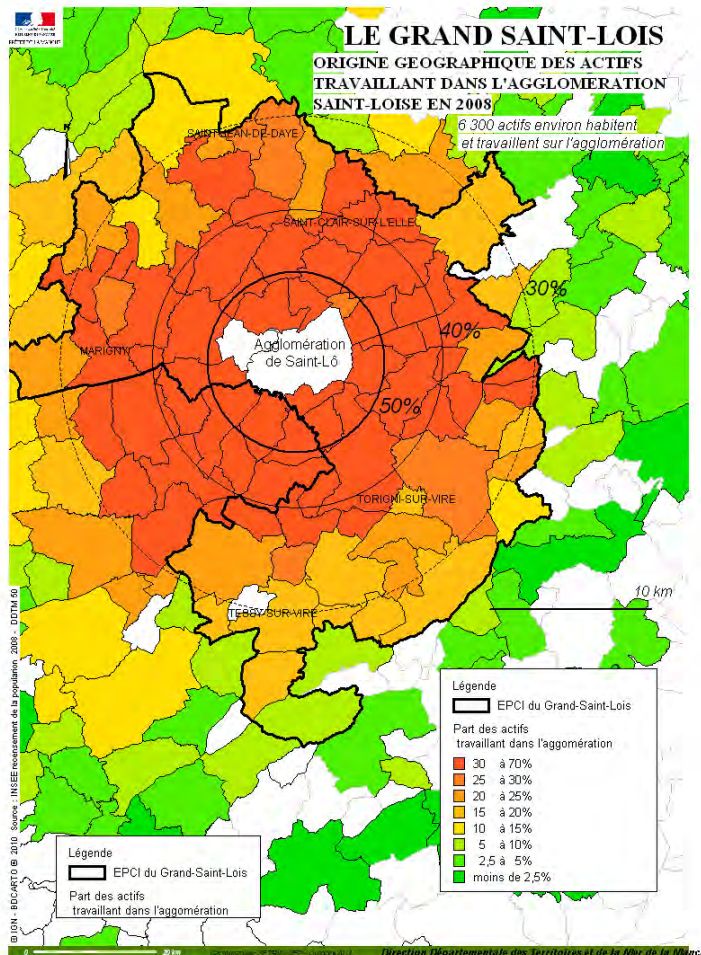
Les habitants sont majoritairement à **moins de 10 mn de l'accès à la RN 174.**



Approche par les déplacements (2/3)

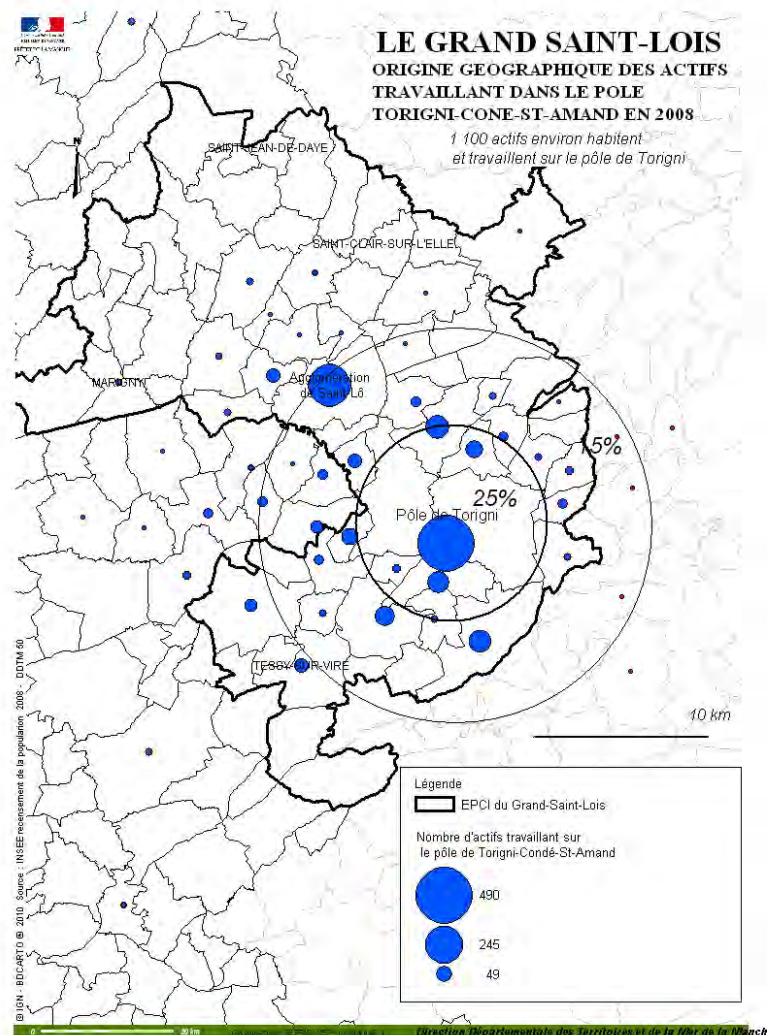
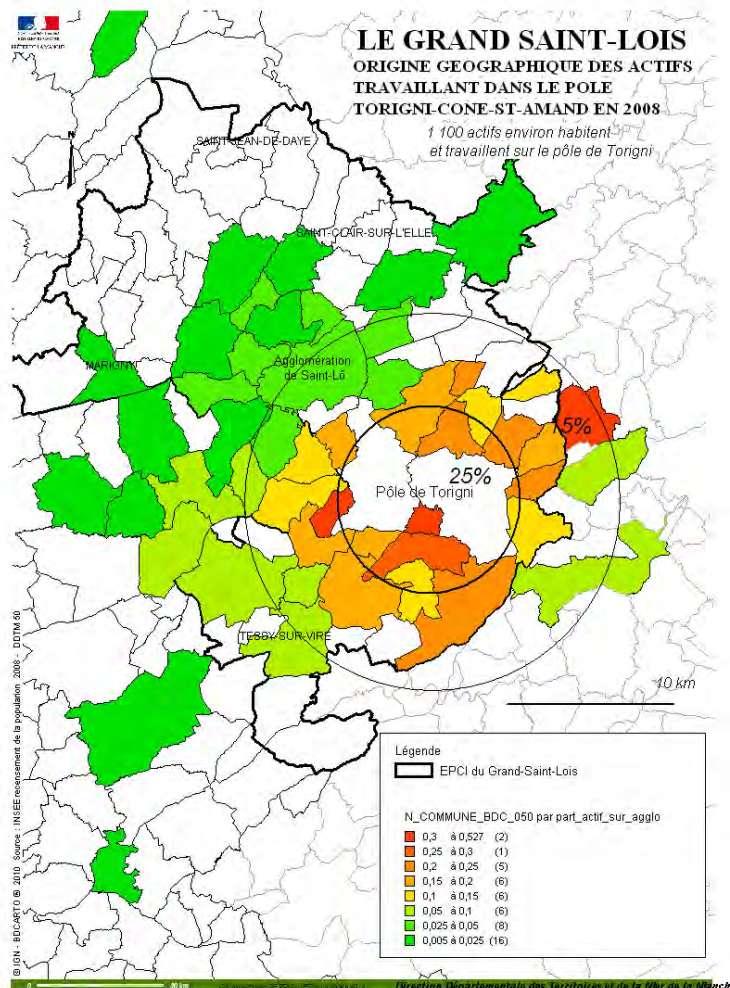
Un territoire vécu : ce réseau routier favorise les déplacements vers l'agglomération saint-loise qui concentre l'activité.

L'aire de résidence des actifs travaillant sur l'agglomération de Saint-Lô correspond aux périmètres réunis des EPCI du Grand Saint-Lois et de Canisy.



Approche par les déplacements (3/3)

Le deuxième pôle d'emploi important de « Condé-sur-Vire - Torigni-sur-Vire - Saint-Amand » a sa propre aire de recrutement d'actifs. Elle est moins large que celle de l'agglomération Saint-Loise et incluse dans celle-ci.



Approche identitaire



LE GRAND SAINT-LOIS

IDENTITE FORTE:
LE CHEVAL ET LE LAIT

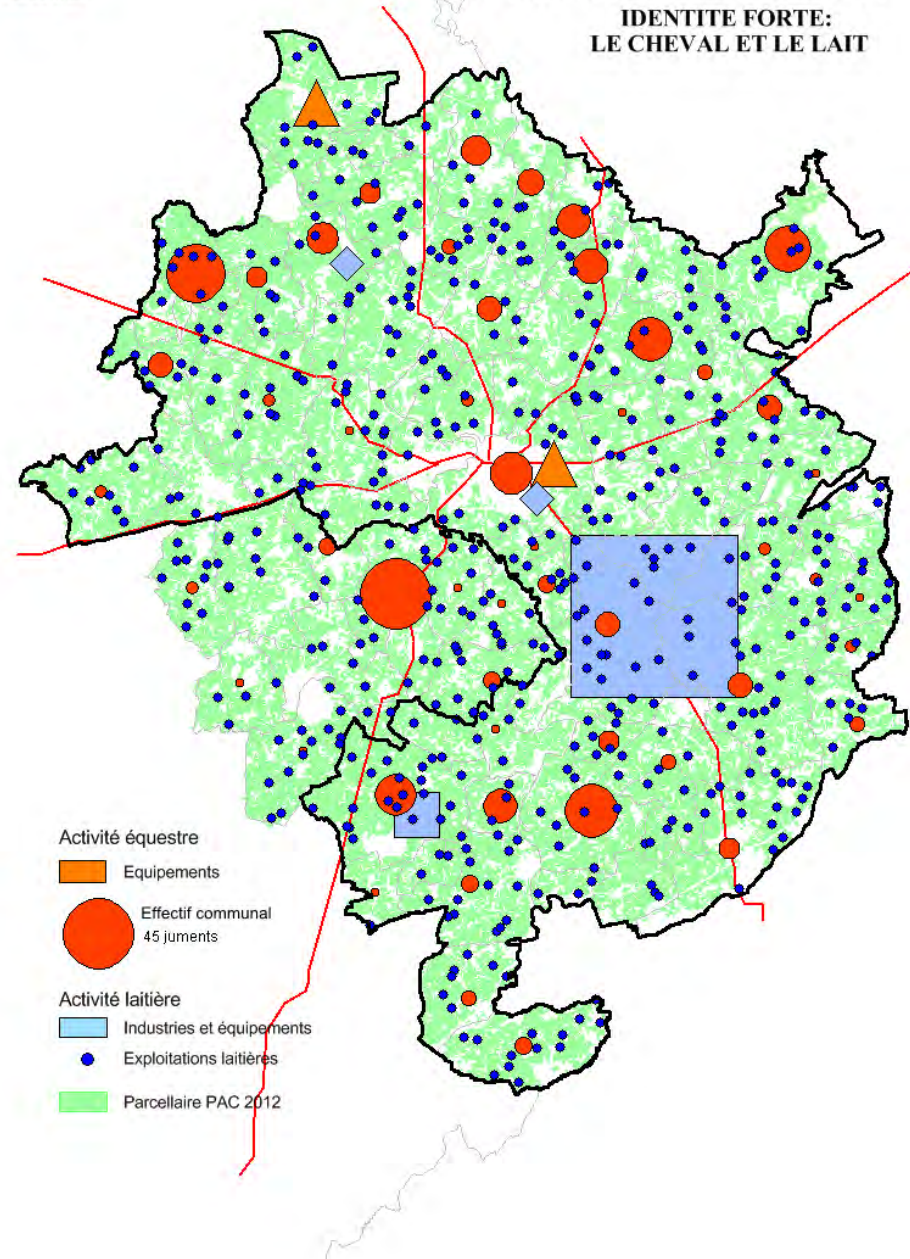
Un territoire avec une **identité reconnue** :

- autour du **cheval** :

haras national de renommée, des haras privés, des centres équestres nombreux, un pôle de compétitivité...

- autour du **lait** :

structuration du paysage agricole (3/4 de l'espace total) et de l'industrie agro-alimentaire : Condé-sur-Vire, berceau des produits laitiers « Elle et Vire ».

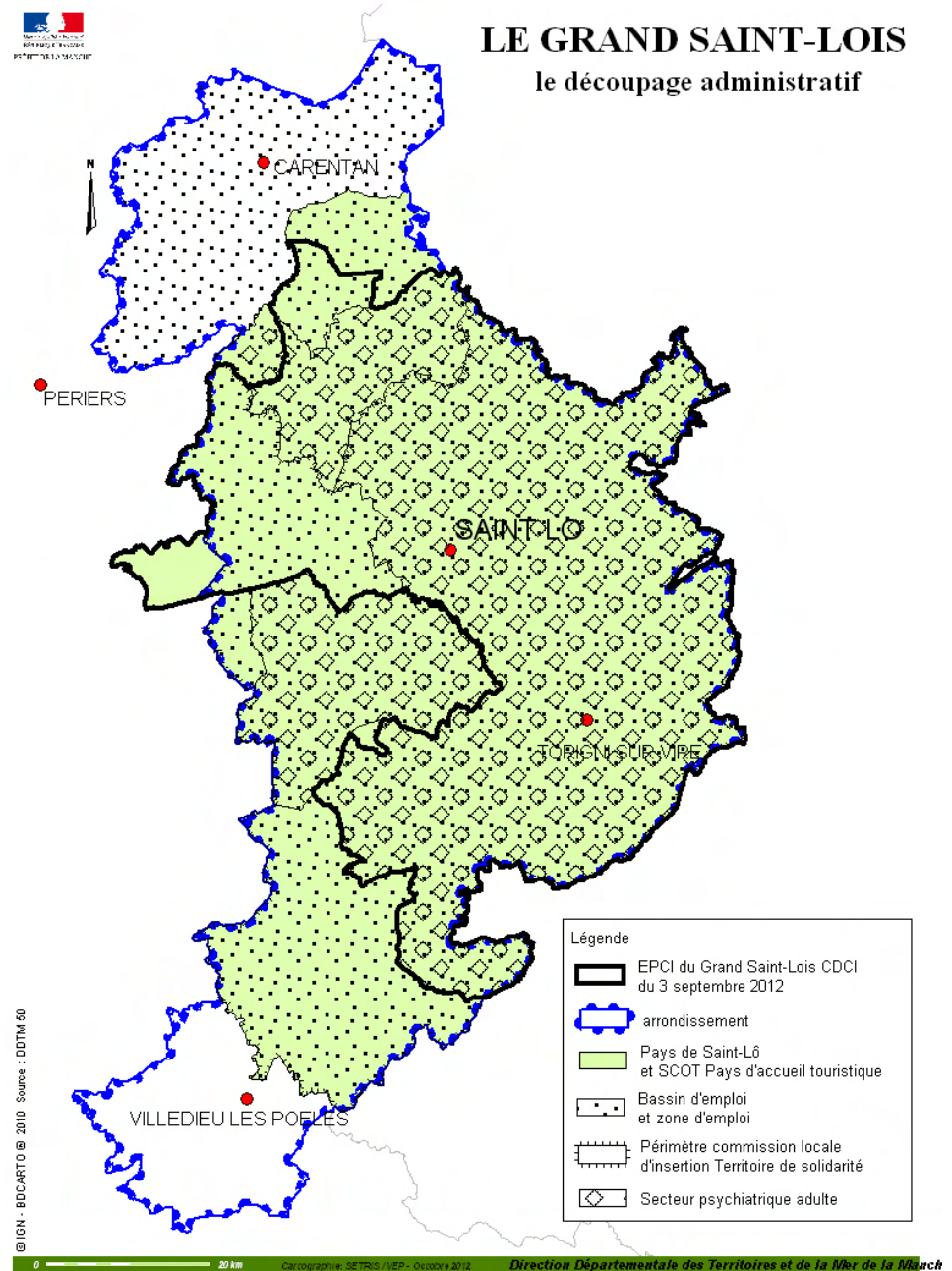


Approche administrative

Un territoire administratif globalement cohérent avec des découpages administratifs similaires (SCoT, Pays, arrondissement).



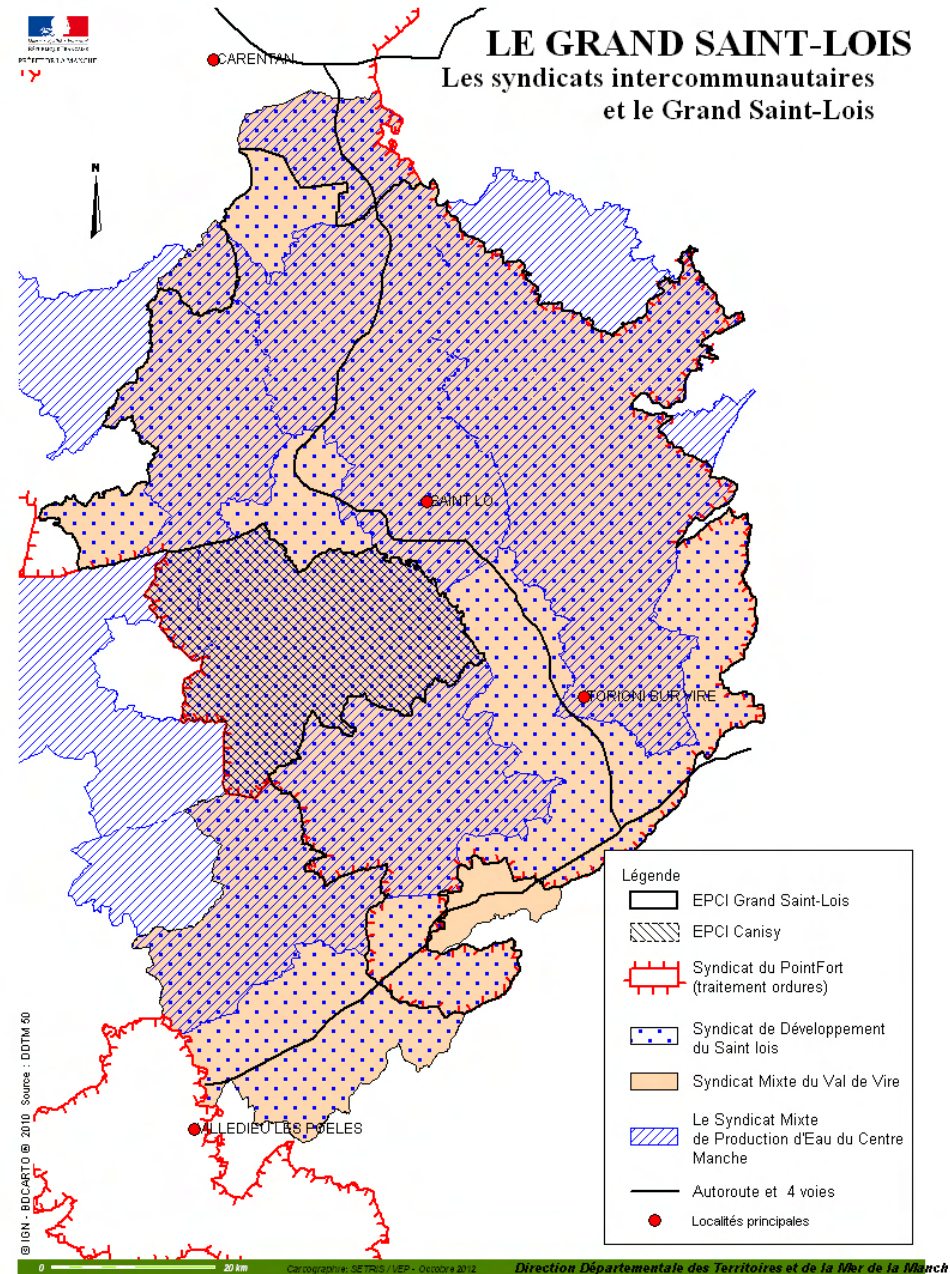
LE GRAND SAINT-LOIS le découpage administratif



Approche par les coopérations

Une habitude de travailler à des échelles importantes sur des thématiques nombreuses (tourisme, traitement des déchets, production d'eau potable, développement économique.....)

A noter, une association des villes moyennes de Basse-Normandie (dont Saint-Lô), le G7.



LE PROJET DE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ELARGIE DU SAINT-LOIS

Partie 2 :

Descriptif et fonctionnement du territoire

Chiffres clés

Chiffres clés : géographie (1/2)

Superficie : 689,54 km² (11,6 % du département).

Le plus étendu des 27 EPCI résultant du nouveau périmètre proposé.

Population municipale en 2009 : 65 875 habitants (13,2 % du département).

Deuxième EPCI le plus peuplé, après la CUC.

Densité : 96 habitants / km² (Manche : 84).

Population DGF 2011 : 70 044 habitants (12,6 % du département).

Deuxième place après la CUC.

Chiffres clés : géographie (2/2)

73 communes (12,1 % des communes manchoises).

Première place devant la CC d'Avranches.

Population urbaine : 53% (48% pour la Manche).

On appelle **unité urbaine** (au sens de l'INSEE) une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

4 unités urbaines, situées le long de la RN 174 :

- **Saint-Lô** : 24 084 habitants (population municipale en 2009), 3^{ème} agglomération sur 23 dans la Manche après Cherbourg et Granville,

- **Torigni-sur-Vire** : 4 627 (12^{ème} / 23),

- **Condé-sur-Vire** : 3 255 (18^{ème} / 23),

- **Pont-Hébert** : 2 860 (20^{ème} / 23).



Chiffres clés : démographie (1/4)

1946: 40 774 habitants

1982: 64 127 habitants

1999: 63 632 habitants

2009: 65 875 habitants

De 1946 à 1982 :

Croissance régulière.

De 1982 à 1999 :

Baisse très légère.

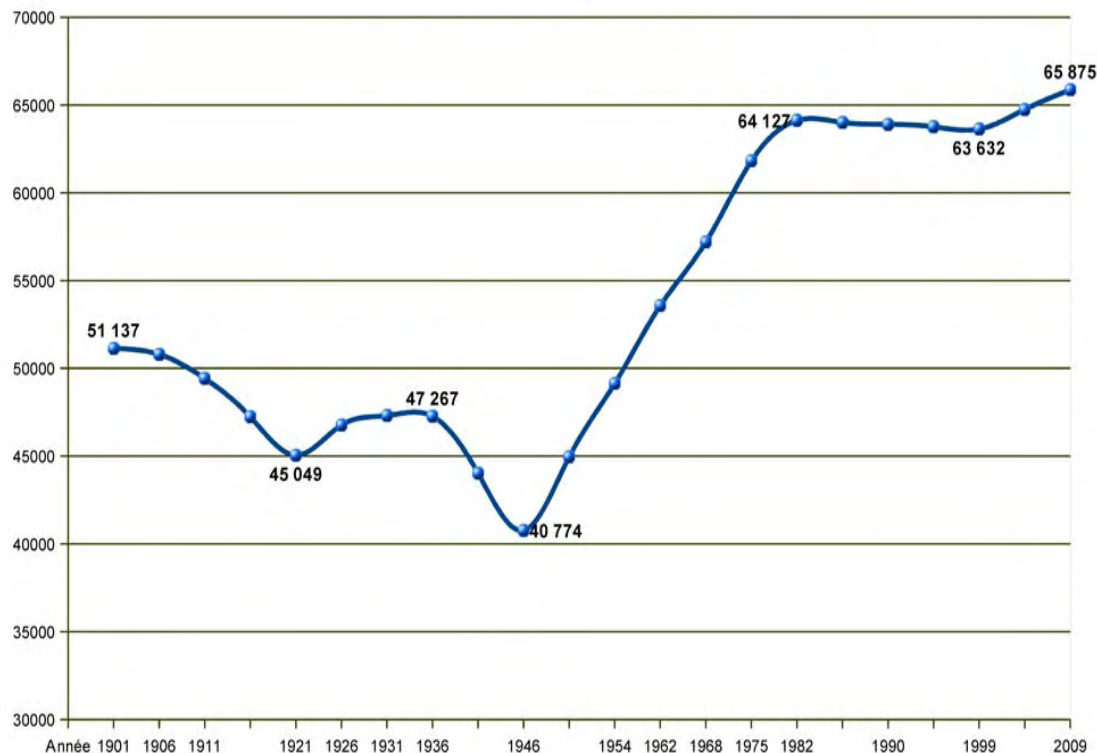
Depuis 1999 :

**Reprise timide de la
croissance**

démographique.

**Rythme plus lent que
dans l'après-guerre.**

Evolution de la population du Grand Saint-Lois



Source INSEE

Chiffres clés : démographie (2/4)

Un territoire plus âgé que la moyenne française : rythme d'augmentation des plus de 74 ans deux fois plus rapide.

Une proportion des jeunes plus faible qu'ailleurs : le nombre de moins de 20 ans diminue alors qu'il augmente pour la France entière.

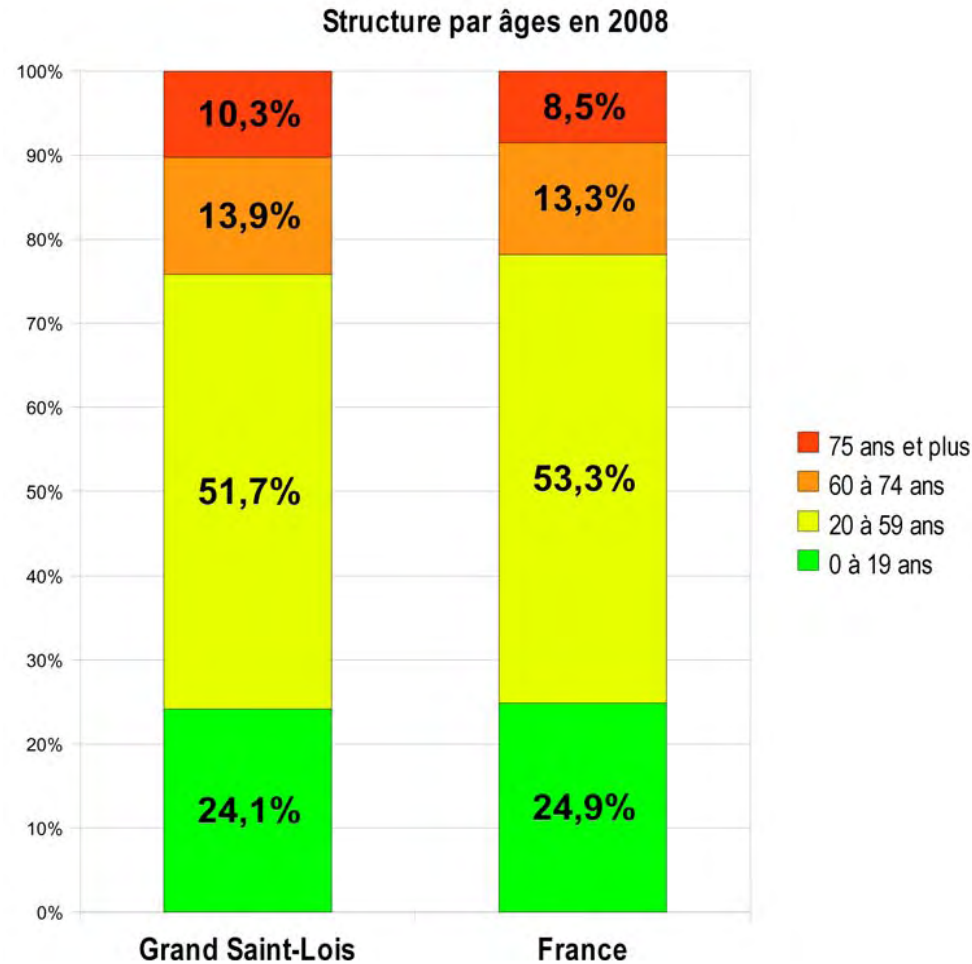
Évolution des classes d'âge entre 1999 et 2008 :

Territoire	0 à 19 ans	20 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et plus
Grand Saint-Lois	-4,6%	1,8%	-2,9%	57,4%
France	2,0%	5,4%	5,9%	30,5%

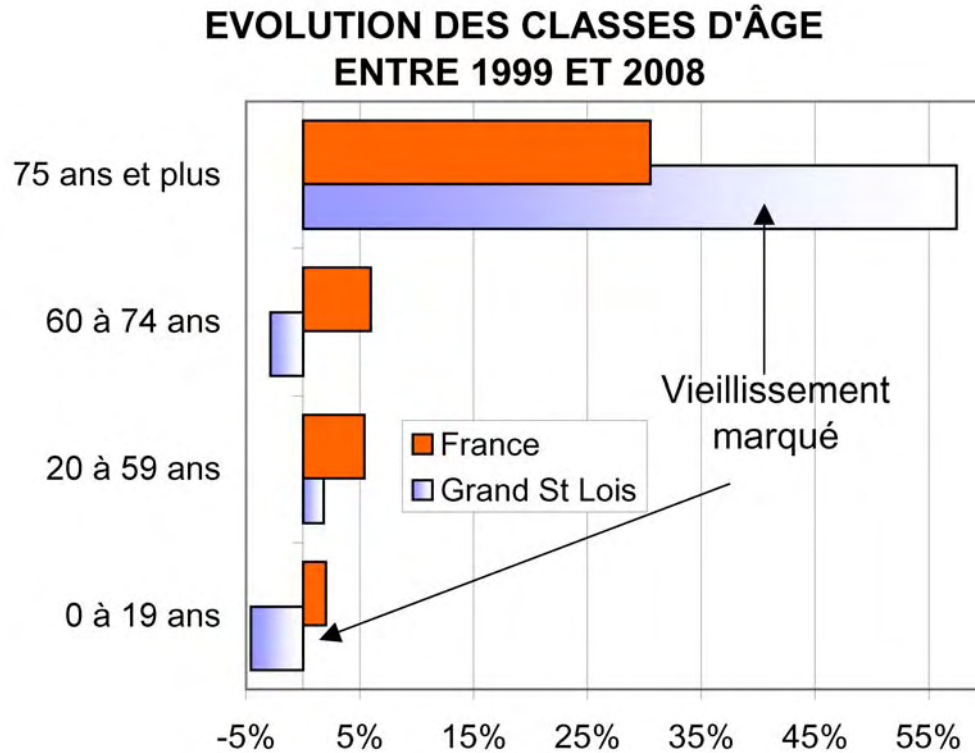
Source : INSEE

Conclusion : une population vieillissante

Source INSEE



Chiffres clés : démographie (3/4)



En une décennie :

- Perte de **760** jeunes de **moins de 20 ans**.
- Gain de **2 500** personnes de **75 ans et plus**.

Source INSEE

Chiffres clés : démographie (4/4)

Un solde migratoire global positif :
+ 597 personnes.

Sur les 73 communes de l'EPCI :

47 (soit les 2/3) ont un **solde migratoire positif** cumulé de 2 770 personnes,

26 (soit 1/3) ont un **solde migratoire négatif** cumulé de 2 173 personnes.

Saint-Lô représente 59 % de ce déficit

(- 1278 personnes).

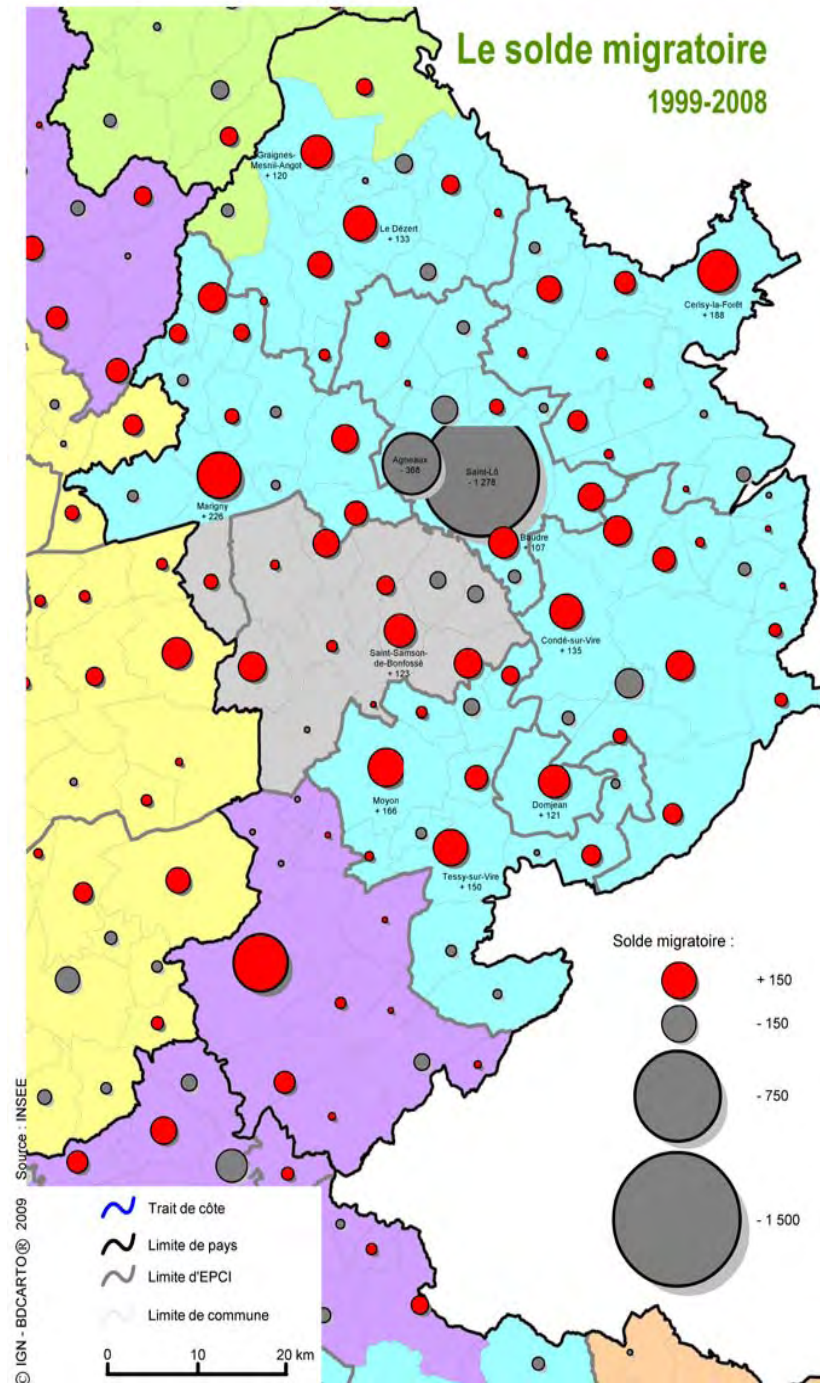
Agneaux : - 368 personnes, Torigni-sur-Vire : - 99,
Saint-Georges-Montcocq : - 90.

Les soldes positifs les plus élevés :

Marigny : + 226, Cerisy-la-Forêt : + 188, Moyon : + 166,

Tessy-sur-Vire : + 150, Condé-sur-Vire : + 135,

Le Désert : + 133.



Chiffres clés : population fiscale

Nombre de foyers fiscaux du Grand Saint-Lois :

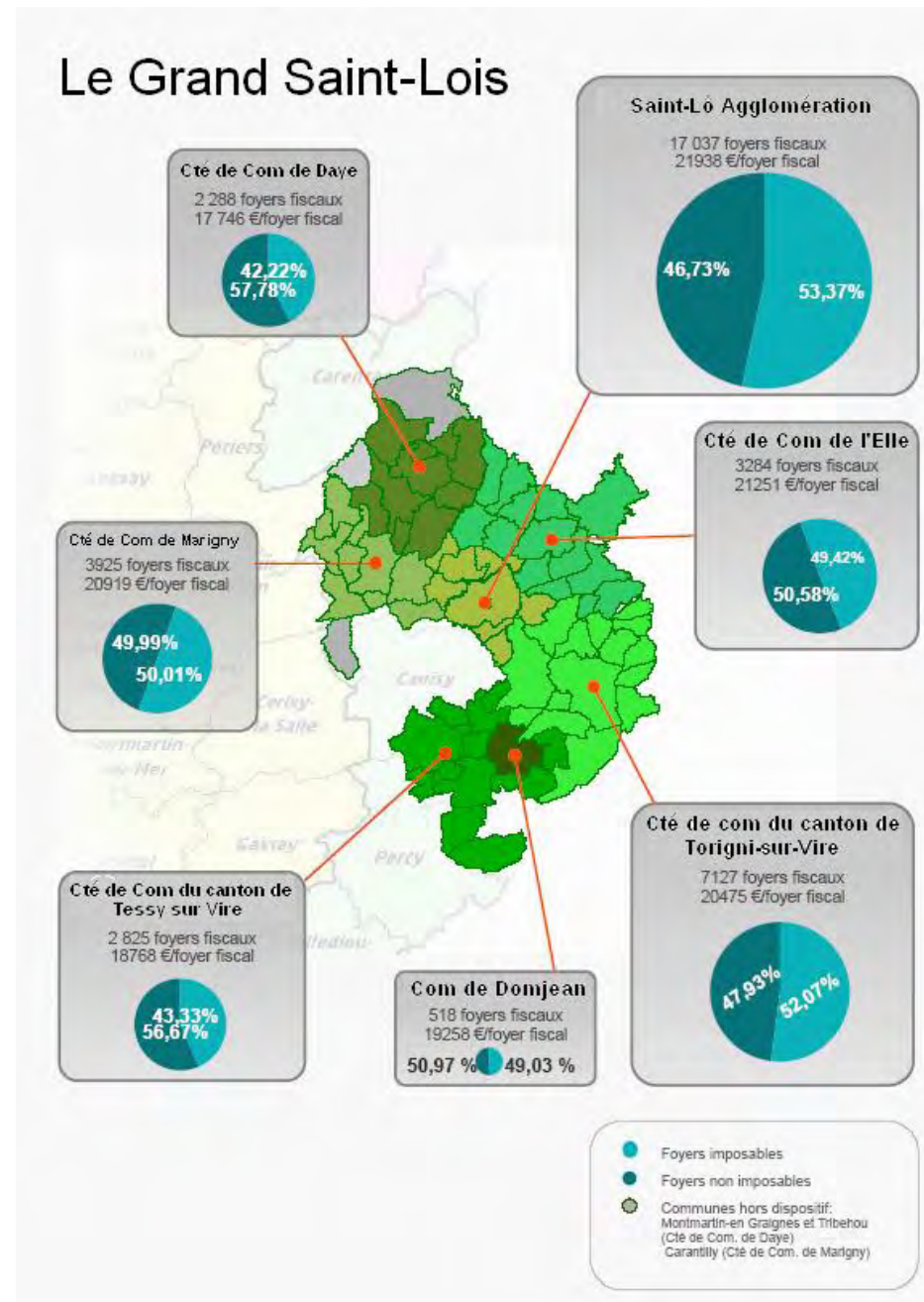
37 004 soit **13,2%** du total du département.

Revenu moyen par foyer fiscal :

20 949 € très légèrement supérieur à la moyenne départementale (**20 568 €**) avec des disparités importantes entre le centre du territoire et les périphéries nord et sud.

Pourcentage de foyers imposables :

50,9%, chiffre supérieur de plus de 2 points à la moyenne départementale (48,4%), là aussi avec des mêmes disparités au sein du territoire.

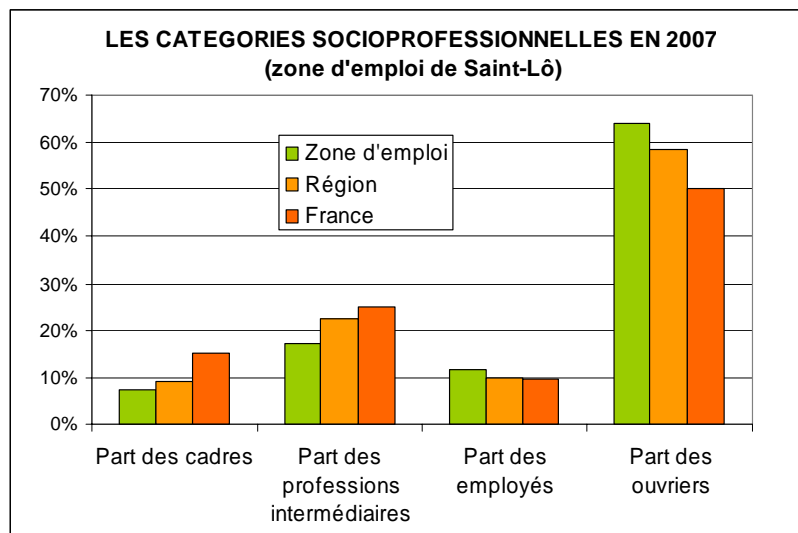
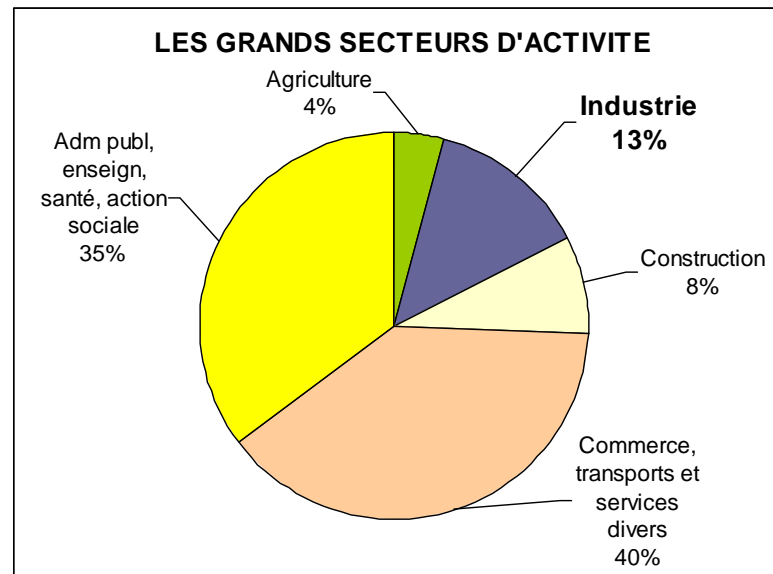


Chiffres clés : économie (1/7)

L'activité est répertoriée en 3 grands secteurs d'activités: le primaire (production), secondaire (transformation) et tertiaire (services). Comme sur l'ensemble du territoire, le poids du tertiaire (75%) des actifs est prépondérant.

L'agriculture (production) est à son niveau historique le plus bas.

L'industrie pèse pour 13% de l'emploi.



Le poids des ouvriers dans les catégories socio-professionnelles est plus important qu'au niveau régional et national.

Les cadres sont a contrario peu représentés.

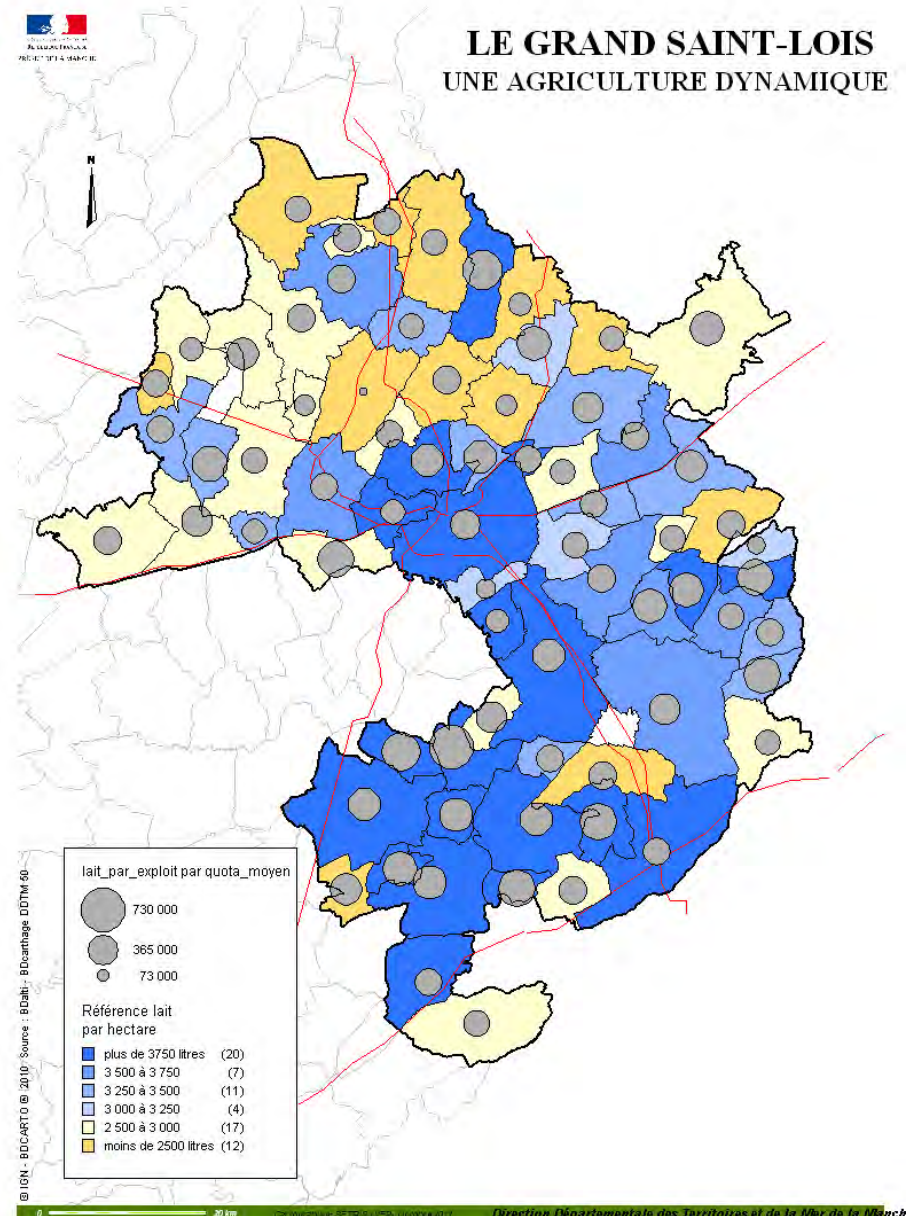
Chiffres clés : économie (2/7)

L'agriculture

L'activité agricole utilise la majorité de l'espace et se répartit de façon homogène sur le territoire.

Elle est au cœur de l'économie productive avec en aval l'industrie agro-alimentaire.

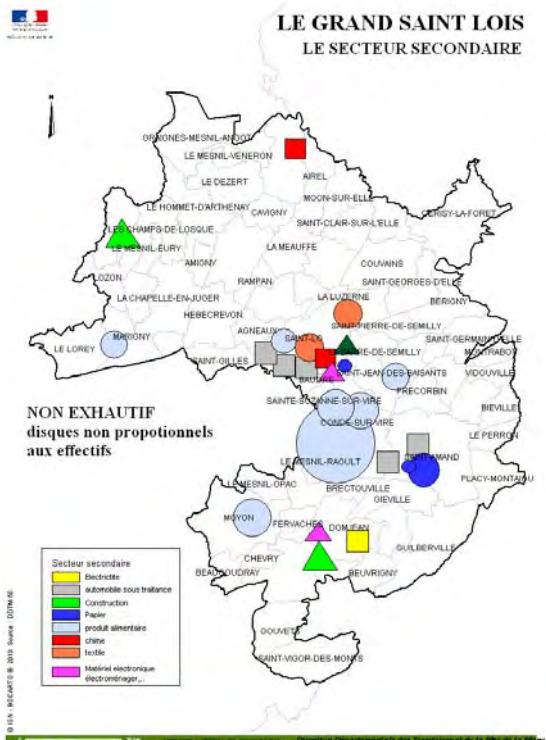
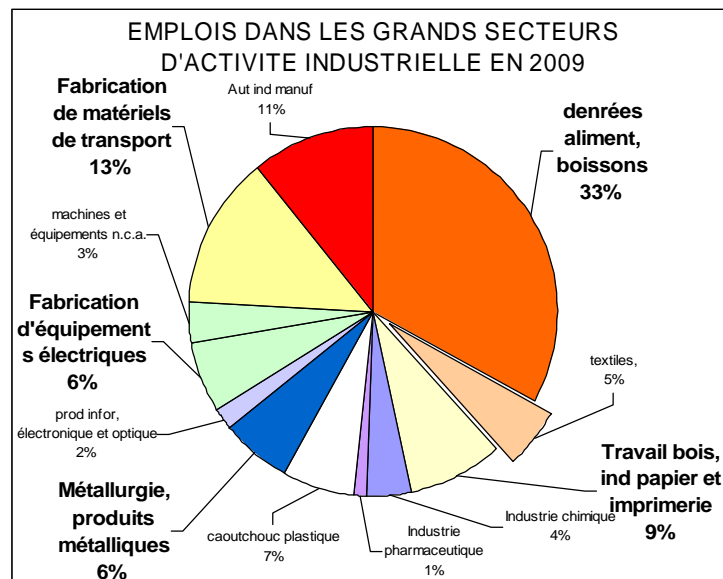
Le lait est la principale production. Les exploitations sont particulièrement performantes, leur référence laitière (quota) à l'hectare dépasse la moyenne départementale (3 250 litres par hectare) dans 38 communes.



Chiffres clés : économie (3/7)

Le secteur industriel

L'activité industrielle des aires urbaines de Saint-Lô et Torigni-sur-Vire emploie environ 3 250 actifs.



L'essentiel de l'activité industrielle est concentré sur les deux pôles que forment l'agglomération Saint-Loise et Torigni-Condésur-Vire.

L'agroalimentaire, qui est une tradition, la sous-traitance automobile et l'équipement industriel jouent un rôle moteur dans ce secteur. Le numérique apporte l'innovation

Chiffres clés : économie (4/7)

Accentuation de l'activité tertiaire.

Diminution des secteurs agricoles et industriels, secteurs traditionnels du Pays Saint-Lois.

Un tissu économique basé principalement sur **l'économie présente** (*) (75% de l'emploi).

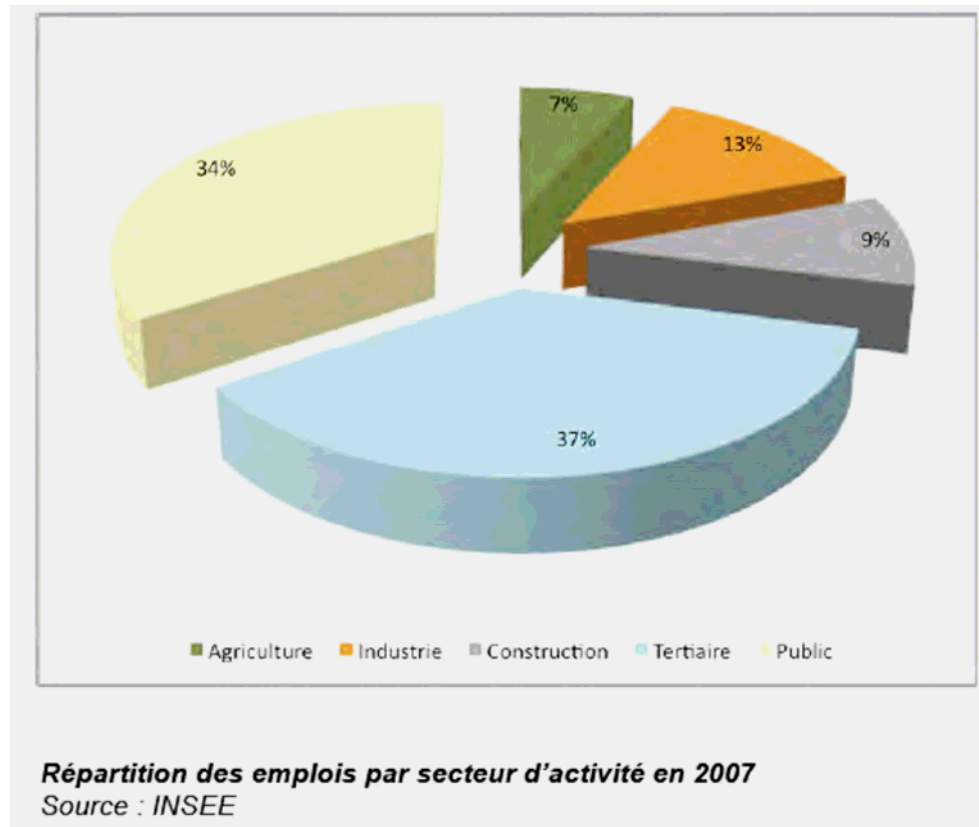
Nombre d'emplois (données 2008) :

- **31 750** sur le Grand Saint-Lois,

33 370 avec l'EPCI de Canisy

- **20 220** (soit 64 %) dans

l'agglomération, concentration qui est un facteur d'unité du territoire



(*) **Définition de l'INSEE :**

L'économie présente regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

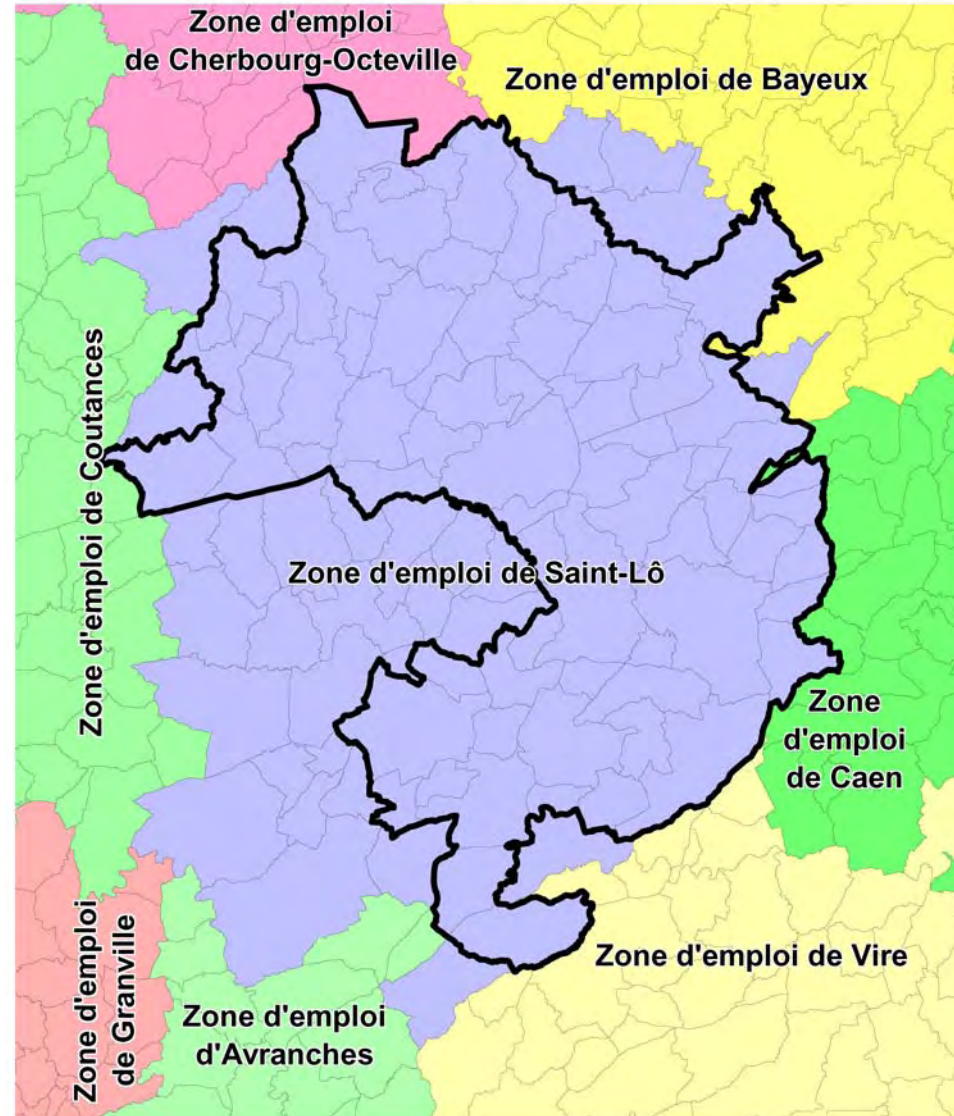
Chiffres clés : économie (5/7)

Sur la dernière décennie, la zone d'emploi de Saint-Lô a créé près de **3 400 emplois** (+ 10,5 %).

Le taux de chômage de la zone d'emploi saint-loise se situait à **7,2 % au premier trimestre 2012** (source DIRECCTE), soit le taux le plus bas de Basse-Normandie après la zone d'emploi d'Avranches.

En 2012, une aggravation sensible est observée.

**Le Grand Saint-Lô c'est 88 % des emplois,
79 % de la population active
et 64 % de la superficie
de la zone d'emploi de Saint-Lô.**



Chiffres clés : tourisme (6/7)

Points d'accroche :

Vallée de la Vire (roches du Ham, Les Claies de Vire, La Chapelle-sur-Vire), patrimoine architectural de la Reconstruction et patrimoine historique (abbaye de Cerisy-La-Forêt, château de Torigni-sur-Vire, Eglise Notre-Dame à Saint-Lô..), haras de Saint-Lô, voies vertes, chemins de randonnée...

Capacité d'hébergement :

6 850 lits en 2012, 2,4% du total manchois :

Hébergement non marchand : **5 335 lits**

Hébergement marchand : **1 515 lits**

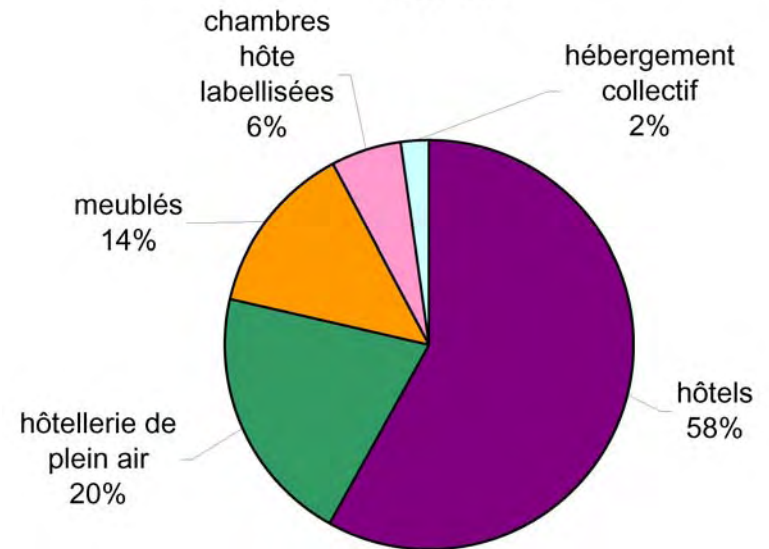
Capacité d'accueil pour l'instant adaptée... mais trop limitée dans

l'optique d'une augmentation de l'activité touristique et de loisirs.

Nombreuses **chambres d'hôtes**

5,7% de la capacité touristique marchande contre 2,2% à l'échelle départementale

Hébergement marchand - répartition des lits en 2012



Chiffres clés : économie (7/7)

Les zones d'activités

708 hectares répartis de la manière suivante :

Zone U : 524 ha

U : urbanisable de suite

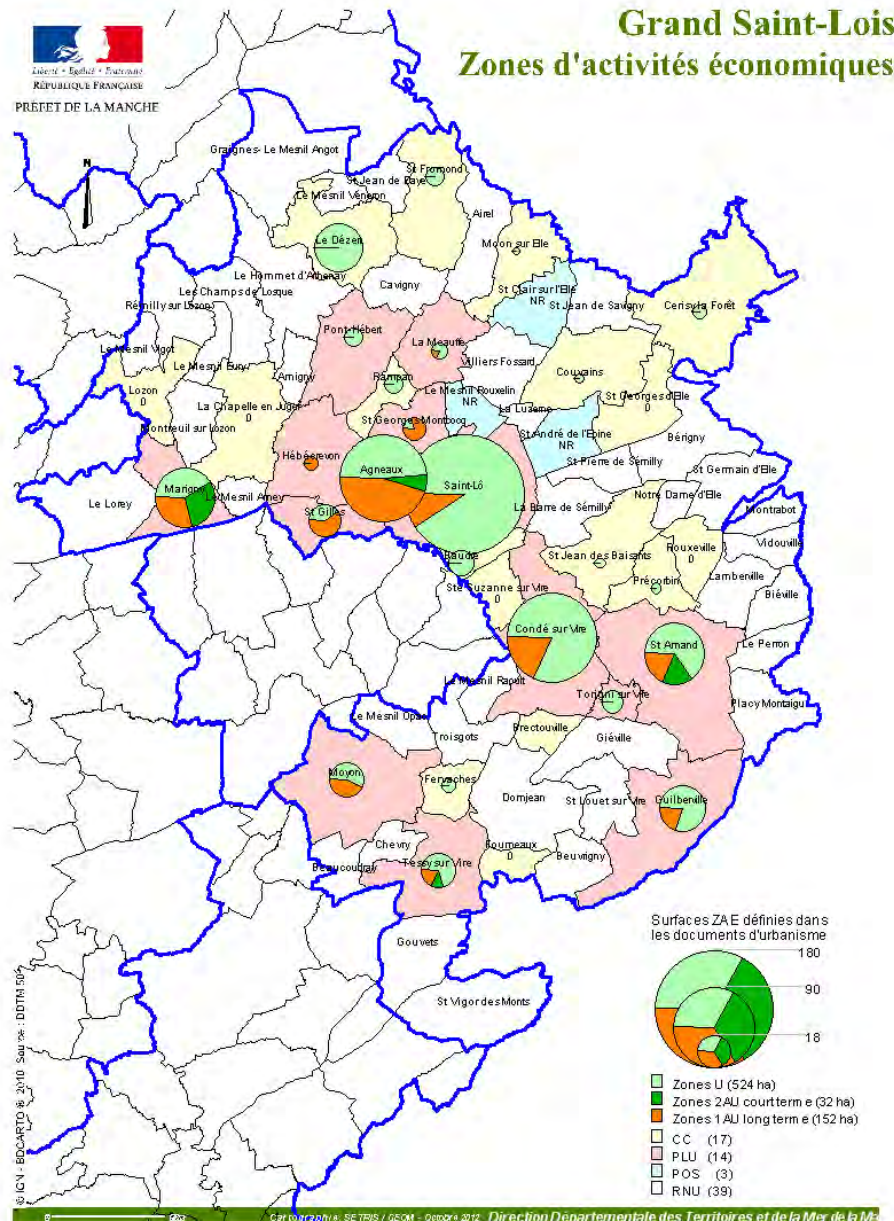
Zone 1AU : 152 ha

2AU : urbanisable de suite par un aménageur

Zone 2AU : 32 ha

2AU : réserve foncière

Les zones d'activité, à l'image de l'emploi, se concentrent sur l'agglomération saint-loise (209 ha) et sur le pôle d'emplois de Condé-Torigni/Vire (136 ha).



Chiffres clés : logement (1/2)

32 490 logements soit **12% du parc départemental**

90% de résidences principales (78% au niveau de la Manche), occupées **6 fois sur 10 par des propriétaires**

52 % de locataires privés, 48 % de locataires HLM

75% de logements individuels (79% au niveau départemental)

Activité de construction :

Rythme annuel d'évolution

entre 1999 et 2009 :

Parc dans son ensemble : +1,3 %

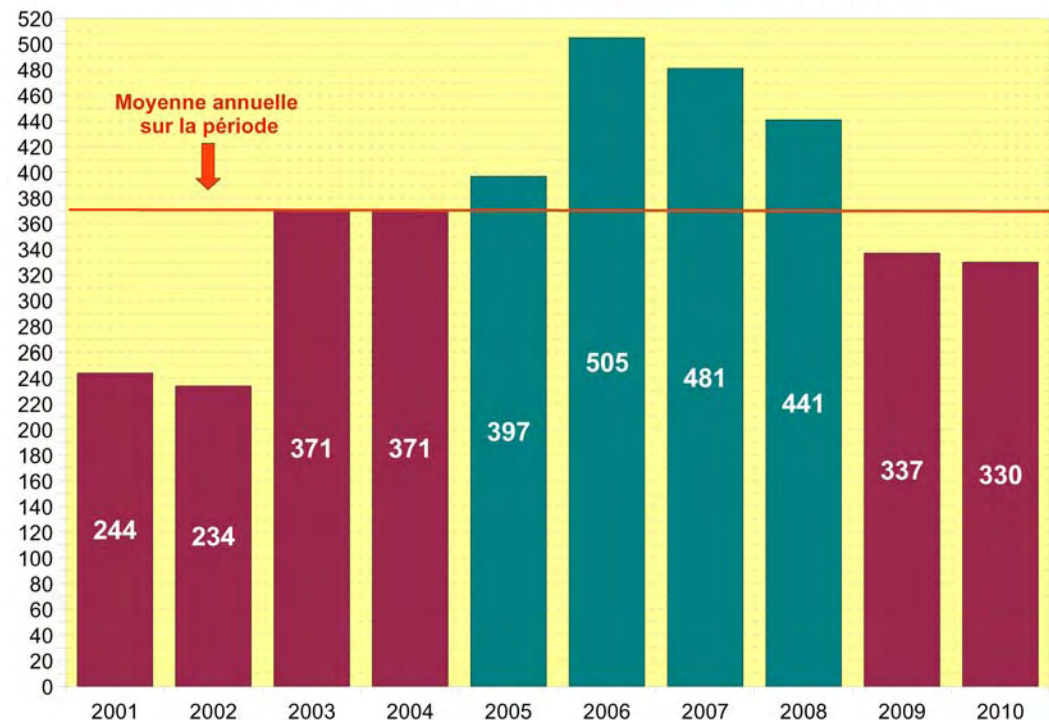
Logements individuels : +1,5 %

(idem Manche dans les deux cas)

Ralentissement de l'activité de construction depuis 2008.

Source Sit@del2

Evolution des logements individuels commencés de 2001 à 2010



Chiffres clés : logement (2/2)

Entre 1999 et 2009, baisse du poids des résidences principales **au profit des logements vacants** : 6,8 % du parc en 2009 contre 5,4 % en 1999.

Une augmentation marquée sur le territoire de la communauté d'agglomération de Saint-Lô :

1 188 LV, +376/1999

Un taux de vacance à **7,5 %**, **+1,9%/1999**

75 % des LV à St-Lô, taux à 8,2 %, +1,7%/1999

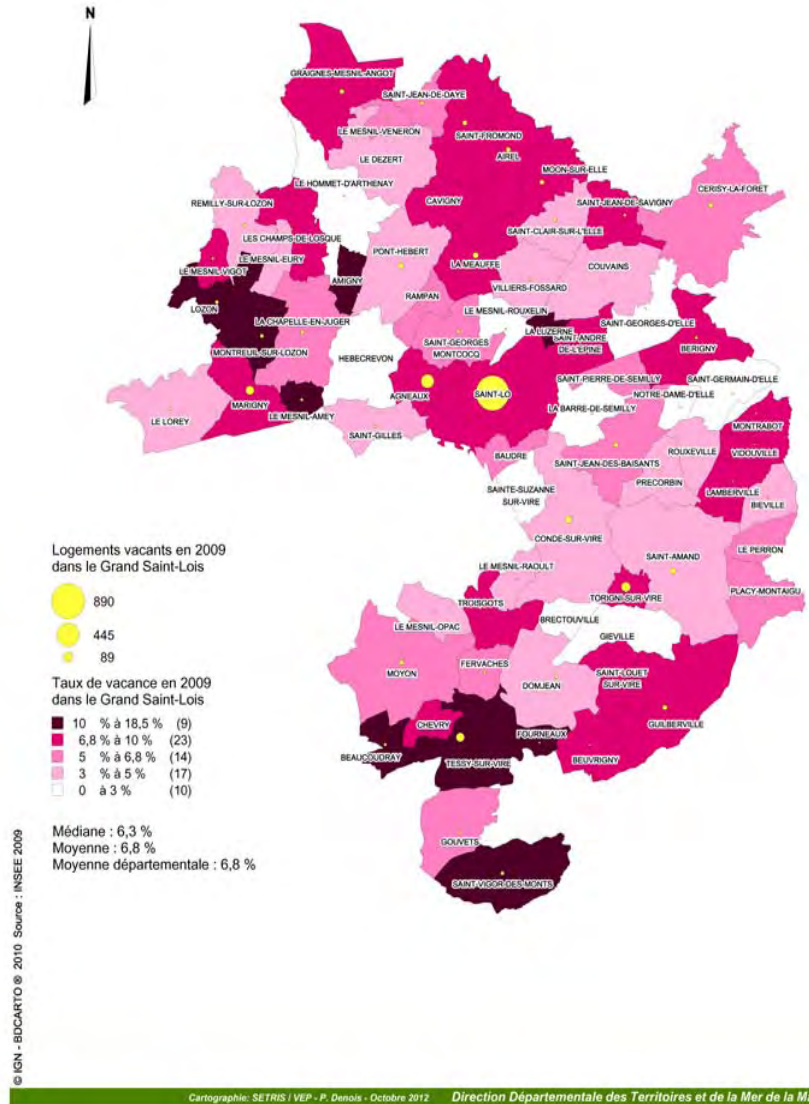
En cause : **l'âge du parc et le niveau de confort proposé.**

Vacance forte dans le parc social.

D'où la mise en œuvre d'une nouvelle OPAH 2012-2015.



Le Grand Saint-Lois Les logements vacants en 2009



Fonctionnement du territoire

Les aires urbaines (1/3)

L'aire urbaine est une notion économique basée sur les déplacements domicile-travail. Elle mesure l'aire d'influence d'un pôle d'emplois important.

*L'INSEE définit l'aire urbaine comme un **ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave**, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 1 500 emplois, et une couronne périurbaine groupant les communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle d'emplois.*

Les territoires de la communauté de communes de Canisy et de la future grande communauté d'agglomération du Saint-Lois forment un ensemble cohérent sur le plan des déplacements domicile-travail, structuré autour du pôle d'emplois principal de Saint-Lô et du pôle secondaire de Torigni-sur-Vire.

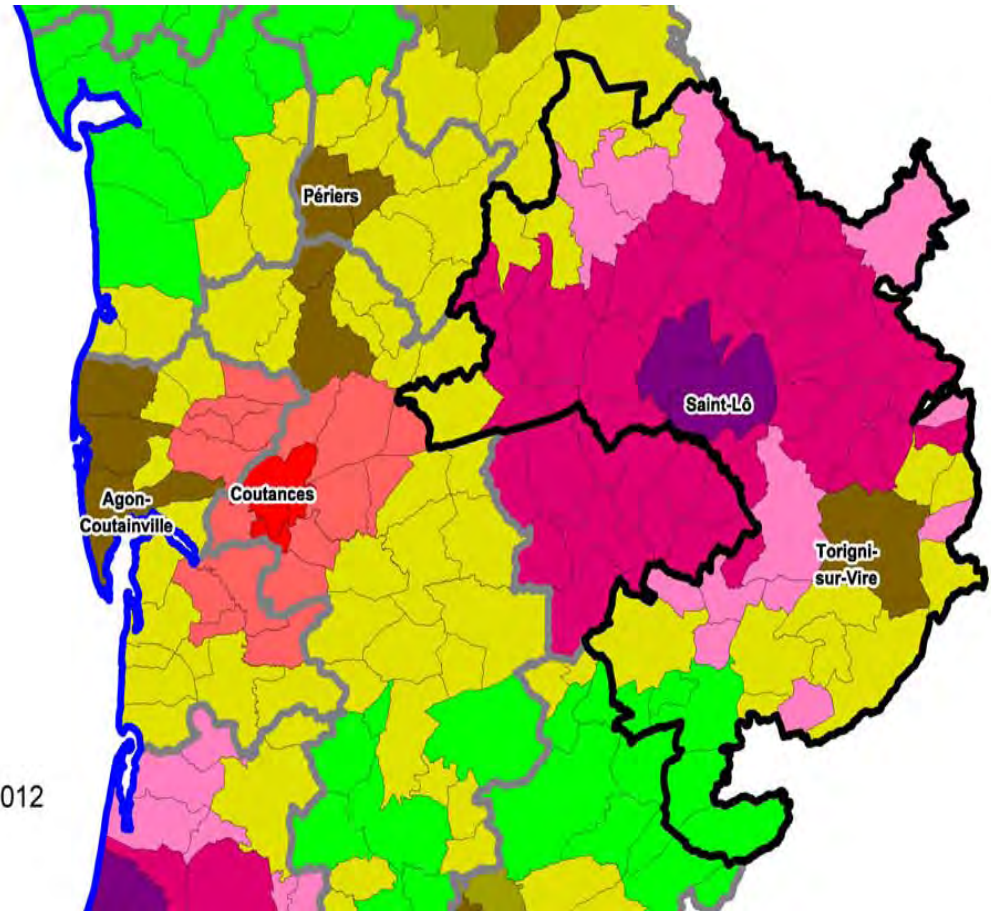
Les aires urbaines (2/3)

Les aires urbaines en 2010

Les 9 types d'espace :

- Grand pôle (10 000 emplois ou plus)
- Couronne d'un grand pôle
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines
- Moyen pôle (5 000 à 10 000 emplois)
- Couronne d'un moyen pôle
- Petit pôle (1 500 à 5 000 emplois)
- Couronne d'un petit pôle
- Autre commune multipolarisée
- Commune isolée hors influence des pôles

- Trait de côte
- Limite du projet de CA du Grand Saint-Lois
- Limite des EPCI d'après la CDCI du 3 septembre 2012
- Limite de commune



Les aires urbaines (3/3)

Après avoir doublé de superficie entre 1990 et 1999, **l'aire urbaine de Saint-Lô ralentit son expansion** (+ 10 % entre 1999 et 2010).

Evolution de l'aire urbaine de Saint-Lô

Pôle urbain
en 1990,
1999 et 2010 :



Couronne périurbaine

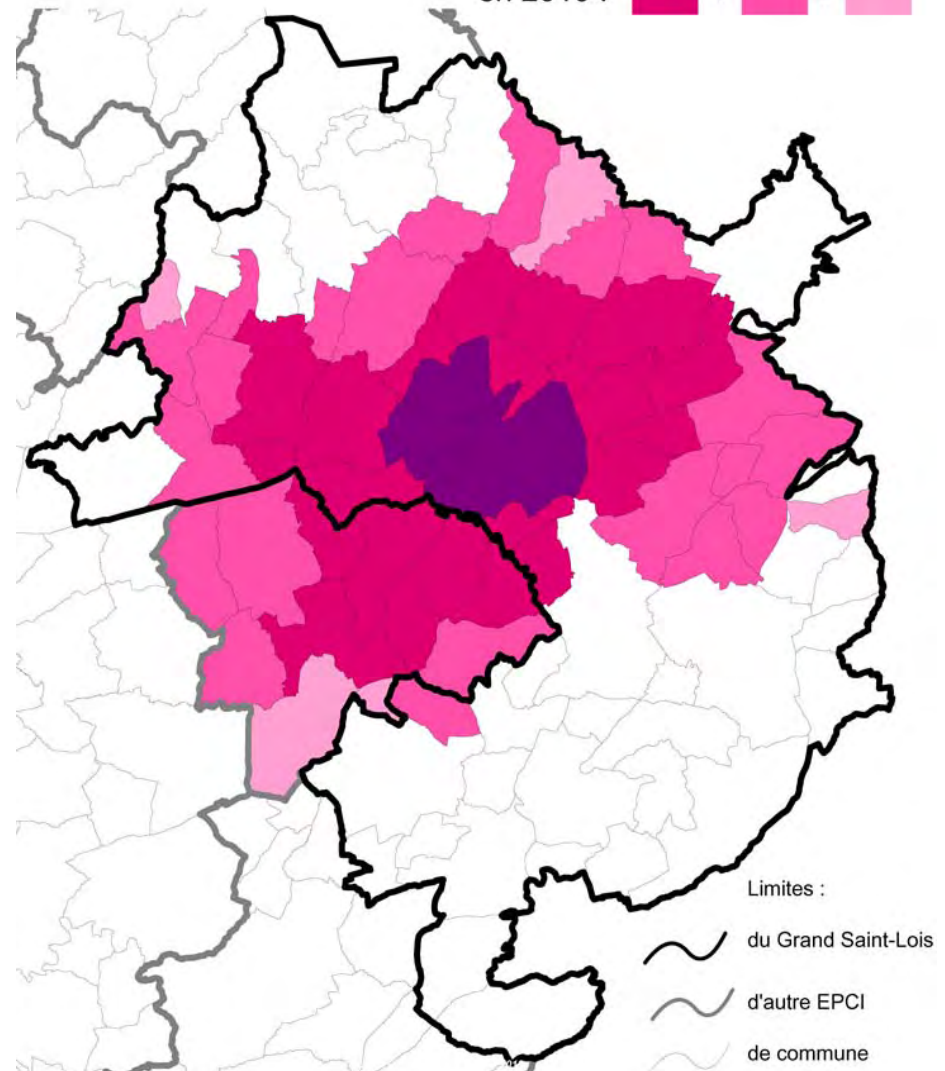
en 1990 :



en 1999 :



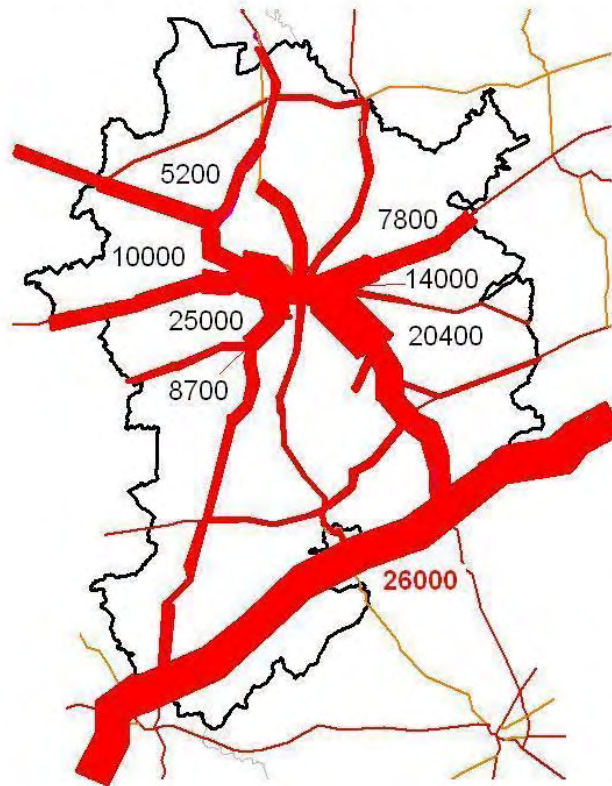
en 2010 :



Trafics routiers

Les 4 axes principaux qui convergent vers l'agglomération concentrent l'essentiel des trafics.

LE TRAFIC ROUTIER Approche schématique



A l'approche de l'agglomération le trafic s'intensifie montrant l'attrait sur la zone proche (aire des EPCI observés)

Le trafic sur la RN 174 se densifie à l'approche de l'agglomération Saint-Loise montrant son intérêt local pour les déplacements

Le trafic de l'A84 autour de 26 000 véhicules/jour sur toute la traversée du pays Saint-Lois montre que ce trafic est plutôt régional que local

Moyenne quotidienne

données 2009 2010 2011

Déplacements domicile travail

Importante polarisation de l'agglomération saint-loise.

Véhicules individuels : 82 % des déplacements (+6% depuis 1999) – *Source : SCoT du pays du Saint-Lois.*

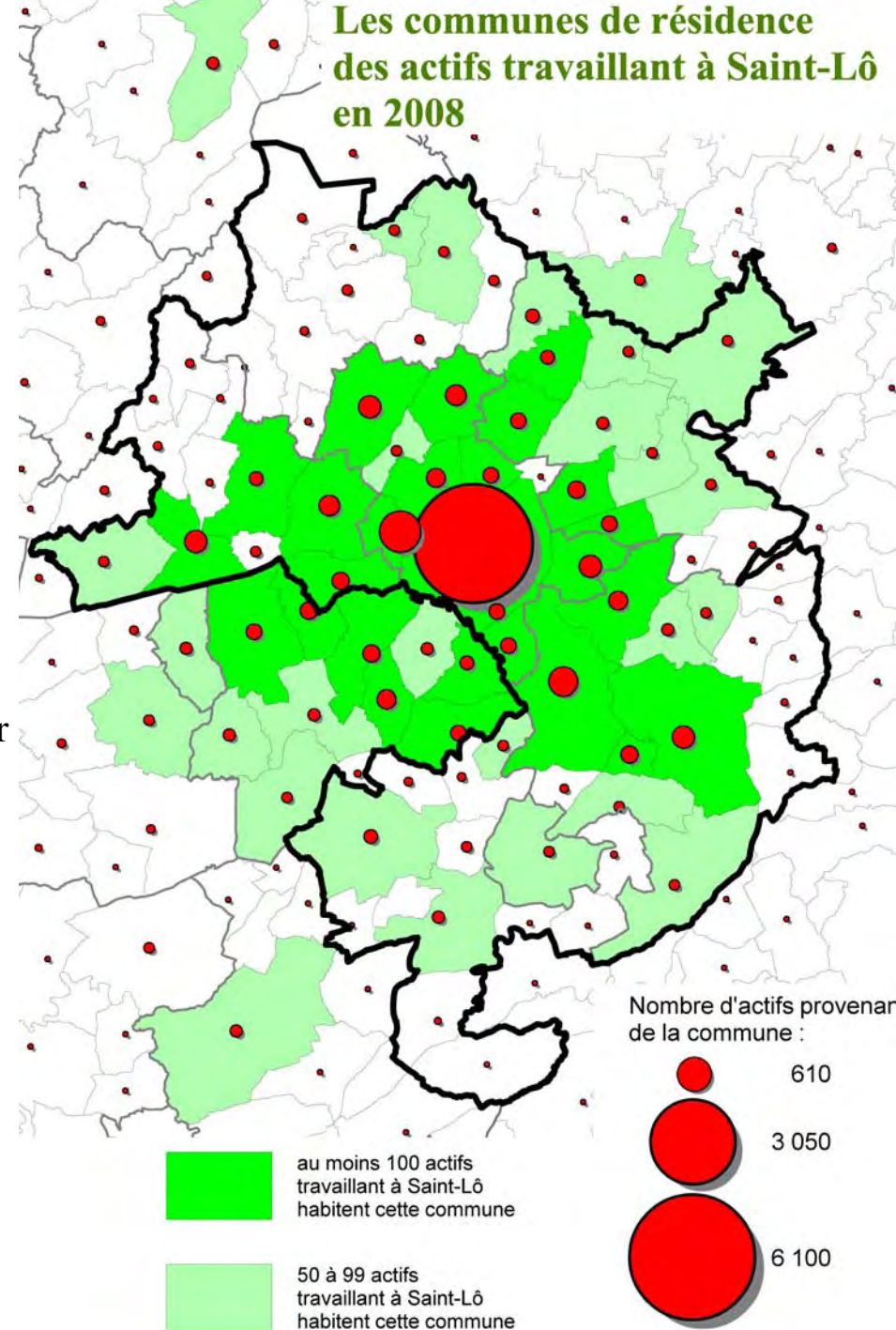
Les **transports collectifs urbains** sont assurés :

- par le réseau **TUSA** pour les communes de Saint-Lô, Agneaux et Saint-Georges-Montcocq,
- par **Ocitola** pour les onze communes de la communauté de l'agglomération saint-loise.

Les **transports collectifs interurbains** sont assurés par le Conseil Général :

- par « **Manéo express** » (5 lignes arrivent à St-Lô en provenance de Cherbourg, Granville, Avranches, Tessy-sur-Vire),
- par « **Manéo navette** », liaison locale avec un point d'arrêt sur 1 ligne Manéo express,
- par « **Manéo proximité** » par convention avec les communautés de communes de Torigni, Marigny.

Nb: à noter la réalisation de parkings et d'un site par le Conseil Général pour faciliter le covoiturage.



Les services

*Base permanente des équipements 2010 INSEE
154 types de services présents dans la Manche.*

Le niveau de services :

**1 pôle principal, Saint-Lô : offre 83 %
des types de services.**

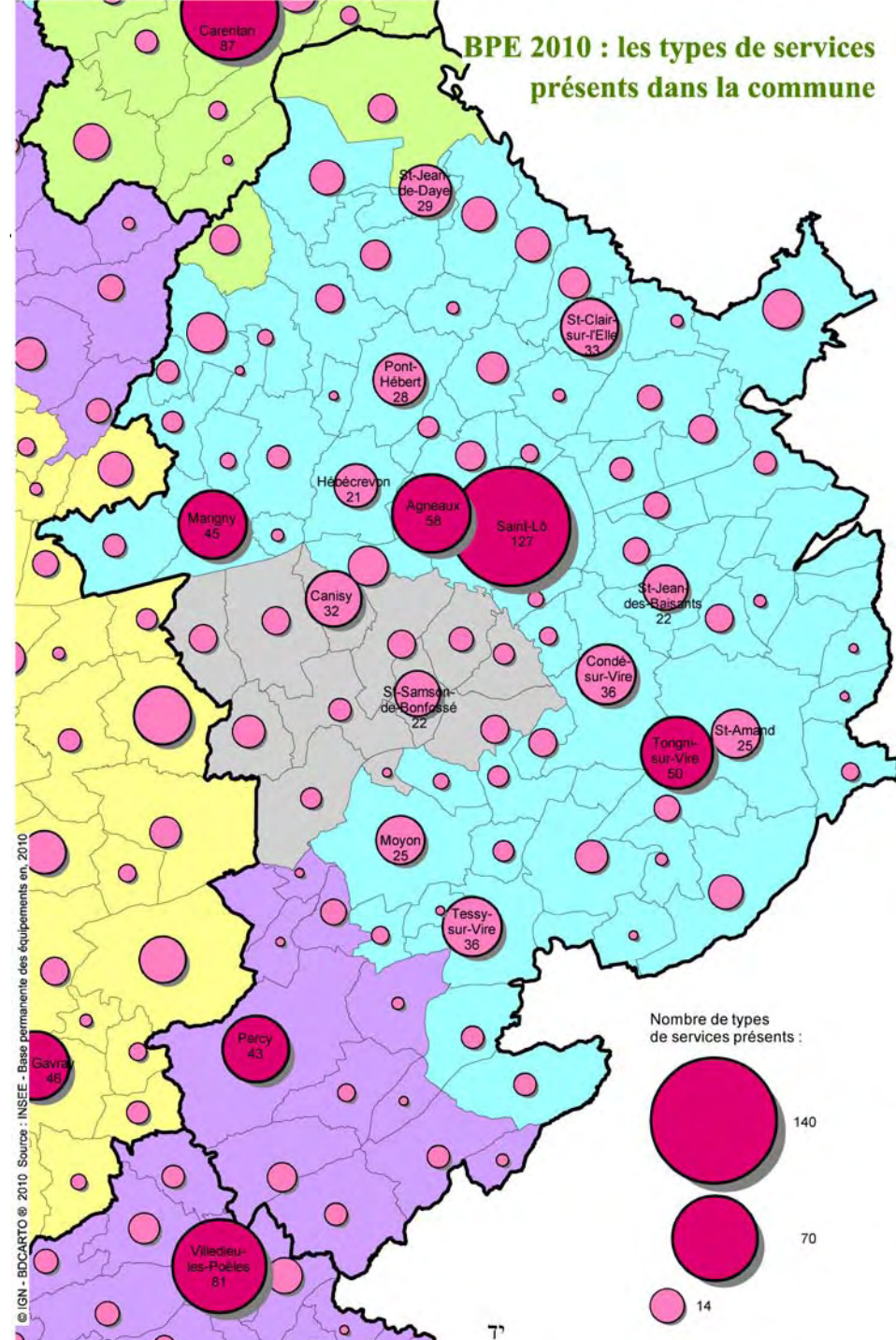
3 pôles secondaires : Agneaux (38 %),
Torigni-sur-Vire (33 %), Marigny (29 %),
9 petits pôles (entre 13 et 24 %).

La quantité de services :

*Des services peuvent être dispensés par plusieurs
établissements.*

En quantité totale, **41 % à Saint-Lô**,
7 % à Agneaux, 6 % à Torigni-sur-Vire,
4 % à Marigny, 4 % à Condé-sur-Vire.

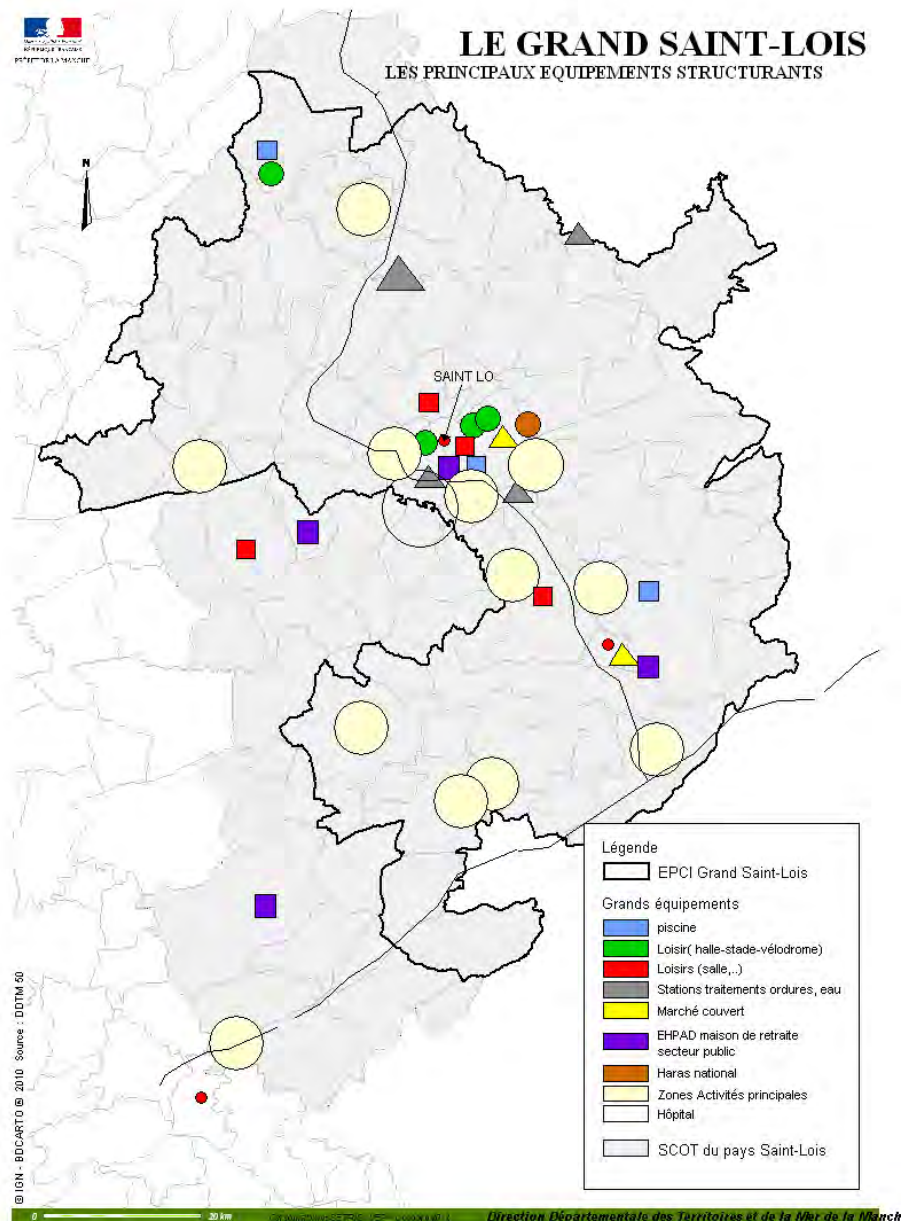
**BPE 2010 : les types de services
présents dans la commune**



Les grands équipements

Le territoire est doté d'un certain nombre de grands équipements publics structurants d'intérêt supra-communal :

- 2 usines de traitement de l'eau
- 1 usine de traitement des ordures ménagères et des sites de tri sélectif
- 3 piscines
- 1 hippodrome
- 1 haras national
- 1 vélodrome
- des zones d'activités
- de grandes salles
- des maisons de retraite (secteur public)...



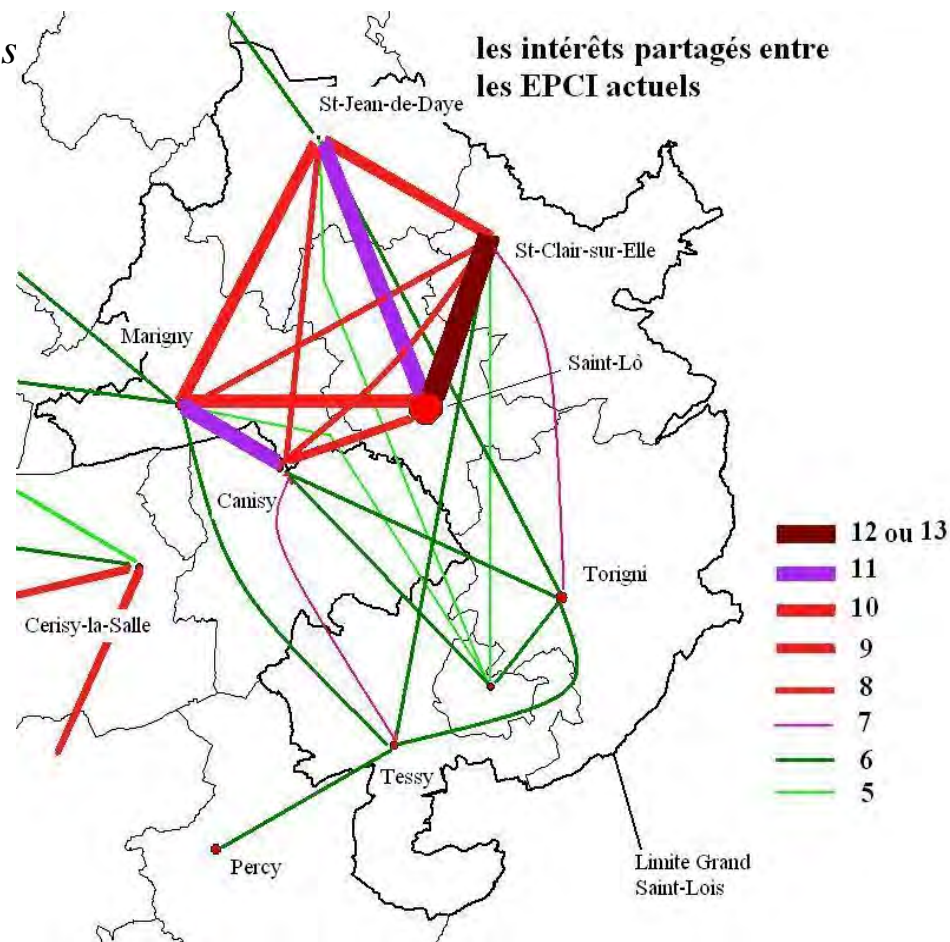
Les intérêts intercommunaux partagés

Constat : un tissu dense d'inter-relations sur le territoire correspondant aux deux EPCI observés.

Les intérêts partagés, au nombre de 5 (vert le plus clair) à 12 (violet foncé), sont les suivants :

- bassin de vie,
- aire urbaine,
- hydrographie,
- eau potable,
- assainissement-déchets,
- enseignement,
- électrification,
- opérations programmées d'amélioration de l'habitat,
- coopération touristique,
- trésoreries,
- projets communs (gestion d'équipements, développement économique)

Source : étude « Faire progresser l'intercommunalité dans la Manche » - 2009



LE PROJET DE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ELARGIE DU SAINT-LOIS

Partie 3 :

Analyse territoriale

Forces du territoire (1/2)

- Cadre de vie de qualité caractéristique d'un espace rural (paysages, air, eau....), avec un coût de la vie moins élevé.
- Positionnement géographique favorable, à l'articulation de la Bretagne et de la Normandie, à un carrefour entre métropoles, conférant au territoire un potentiel de croissance.
- Symboles fédérant le territoire (cheval, « lait », Vire).
- Infrastructures routières denses, de bonne qualité, dont 2 axes d'intérêt supra-départemental (RN 174, A 84). Ouverture à 2x2 voies de la RN 174 prévue fin 2012.
- Infrastructures numériques de pointe malgré quelques zones blanches (haut débit, très haut débit, téléphonie) favorables à l'émergence d'entreprises NC (nouvelles communications) et haute valeur ajoutée.
- Structuration du territoire répondant en termes de services aux besoins de la population avec une ville centrale et un maillage dense de gros bourgs.

Forces du territoire (2/2)

- Croissance démographique avec un solde naturel et migratoire positifs.
- Économie locale basée essentiellement sur l'économie présentielle, créatrice d'emplois et dotée d'une capacité de résilience (taux de chômage le plus faible de Basse Normandie après la zone d'emploi d'Avranches), avec cependant une forte dépendance vis à vis des revenus des habitants du territoire, et de la compétitivité de l'économie productive.
- Une agriculture dynamique.
- Pôle de formation en développement.
- Offre culturelle (cinéma, théâtre...) et de loisirs (festivals, événements liés au cheval,...), tissu associatif dense.
- Des équipements structurants (centre de traitement des déchets, centre aquatique et piscines...)
- Un projet de technopole autour du numérique et de l'agroalimentaire (Agglo 21).

Faiblesses du territoire (1/2)

- Vieillessement de la population marquée par une proportion des moins de 20 ans en baisse, et une proportion des plus de 75 ans en forte hausse.
- Péri-urbanisation importante avec un «exode» des populations, de l'agglomération principale vers la périphérie, induisant une augmentation des trajets domicile-travail et une consommation de l'espace agricole.
- Transports : prépondérance très forte de l'usage de la voiture individuelle sur celui des transports collectifs ; inadéquation de l'offre au regard des besoins.
- Habitat : forte prédominance de la maison individuelle sur les logements collectifs induisant consommation d'espaces agricoles. Logement collectif notamment social ou habitat de la reconstruction ne répondant plus aux besoins de la population, ce qui induit un parc de logements vacants en hausse.
- Potentiel limité de développement touristique (tourisme vert, architecture de la reconstruction).

Faiblesses du territoire (2/2)

- Trop forte représentativité de l'économie présentielle au détriment de l'économie productive : poids des administrations publiques, certaines entreprises spécialisées dans des secteurs fragilisés (ex : automobile, agroalimentaire...), peu d'entreprises dans des secteurs d'activité à haute valeur ajoutée.
- Beaucoup d'établissements dépendant de centres de décision extérieurs au grand Saint-Lois dans un contexte de reconcentration au profit des métropoles régionales (ex : banques, centre de tri postal...).
- Déficit d'image (implantation des entreprises, nouveaux arrivants...).
- Desserte ferroviaire : pas de liaison directe avec Paris (Lison) et ponctualité incertaine (ligne prioritaire pour la SNCF).

Enjeux du territoire

- Développement équilibré du territoire en précisant les rôles respectifs de la ville et des bourgs, en proposant de nouvelles formes urbaines économes d'espaces agricoles.
- Prise en compte du vieillissement de la population, en termes d'équipements, logements, accessibilité des services.
- Préservation du paysage et des ressources naturelles (eau,...), mise en valeur des atouts du territoire : patrimoine, emblèmes (cheval, « lait », Vire), en vue de maintenir la qualité du cadre de vie, et d'améliorer l'image du territoire pour les habitants et à l'extérieur.
- Développement de modes de déplacements plus éco-responsables, en vue de répondre aux enjeux du Grenelle mais aussi au renchérissement des coûts.
- Prise en compte des besoins des populations, mais aussi de leur profil en matière d'habitat, et des nouvelles exigences (accessibilité, isolation...) par du renouvellement urbain (notamment du patrimoine de la Reconstruction).
- Maintien de la compétitivité économique du territoire.

Traitement des enjeux (1/6)

Niveau de réponse :
++ : bon
+ : assez bon
0 : sans amélioration
- : inadapté ou insuffisant

Enjeu	Méthode	Outils	Niveau	Commentaires
Développement équilibré du territoire en précisant les rôles respectifs de la ville et des bourgs, en proposant de nouvelles formes urbaines économes d'espaces agricoles.	Une politique concertée d'aménagement de l'espace.	SCoT (outil d'orientation) PLU (outil de mise en œuvre) CDCEA	+	L'échelle est plus adaptée que le découpage intercommunal actuel car proche de celle du fonctionnement du territoire. Toutefois, en intégrant l'EPCI de Canisy qui appartient au bassin de vie de Saint-Lô, le niveau de réponse aurait été encore plus satisfaisant.

Traitement des enjeux (2/6)

Niveau de réponse :
++ : bon
+ : assez bon
0 : sans amélioration
- : inadapté ou insuffisant

Enjeu	Méthode	Outils	Niveau	Commentaires
Prise en compte du vieillissement de la population en termes d'équipements, de logements, d'accessibilité des services...	Une réflexion transversale croisant une multitude de thématiques (habitat, équipements, santé, transport...).	PLU Pôles de santé ...	+	L'échelle semble adaptée, lorsque la problématique relève du champ de compétence de l'EPCI. Cela nécessite une coordination avec les autres acteurs en charge des différentes thématiques.

Traitement des enjeux (3/6)

Niveau de réponse :

++ : bon

+ : assez bon

0 : sans amélioration

- : inadapté ou insuffisant

Enjeu	Méthode	Outils	Niveau	Commentaires
Préservation du paysage et des ressources naturelles et mise en valeur des atouts du territoire.	Assurer la cohérence des politiques environnementales et d'aménagement de l'espace.	Outils réglementaires (périmètres de protection, SCoT, PLU, SAGE....) Schéma de développement touristique Services publics : collecte des ordures ménagères... Réalisation d'équipements publics : eaux usées, eau potable....	+	Le niveau d'intervention du Grand Saint-Lois est plus adapté que le découpage intercommunal actuel, lorsque la problématique relève du champ de compétence de l'EPCI (ex : assainissement, eau potable...) mais la réponse peut être apportée à une échelle plus importante (projet de création de syndicat départemental en eau potable, SM du Point Fort).

Traitement des enjeux (4/6)

Niveau de réponse :
++ : bon
+ : assez bon
0 : sans amélioration
- : inadapté ou insuffisant

Enjeu	Méthode	Outils	Niveau	Commentaires
Développement des modes de déplacements plus éco-responsables, en vue de répondre aux enjeux du Grenelle mais aussi au renchérissement des coûts.	Une politique de déplacement en adéquation avec les besoins proposant plusieurs alternatives à l'usage du véhicule individuel.	Plan global de déplacement Service de mobilité PLU Programme d'aménagement pour développer les modes de déplacement doux (pistes cyclables...).	++	L'échelle semble adaptée pour l'organisation des transports collectifs et en matière de réalisation d'équipements alternatifs. Cela nécessite une coordination avec les autres acteurs en charge des transports.

Traitement des enjeux (5/6)

Niveau de réponse :
++ : bon
+ : assez bon
0 : sans amélioration
- : inadapté ou insuffisant

Enjeu	Méthode	Outils	Niveau	Commentaires
Prise en compte des besoins des populations, mais aussi de leur profil en matière d'habitat, et des nouvelles exigences (accessibilité, isolation...) par du renouvellement urbain (notamment du patrimoine de la Reconstruction).	Assurer la cohérence des politiques d'aménagement de l'espace et d'habitat.	SCoT PLU	++	Le niveau d'intervention du Grand Saint-Lois est adapté.

Traitement des enjeux (6/6)

Niveau de réponse :
++ : bon
+ : assez bon
0 : sans amélioration
- : inadapté ou insuffisant

Enjeu	Méthode	Outils	Niveau	Commentaires
Maintien de la compétitivité économique du territoire.	Une politique de développement économique respectant les équilibres du territoire.	SCoT, PLU Réalisation d'aménagements et d'équipements.	+	Le niveau d'intervention du Grand Saint-Lois semble plus adapté pour répondre aux besoins en terme d'équipements ou de promotion d'une filière.

Conclusion

Le « Grand Saint-Lois », est un « **espace de vie** » cohérent, structuré par ses points forts:

- **Vire, RN 174,**
- « **bocage saint-Lois** »,
- **produits du lait, cheval,**
- **polarité** de Saint-Lô et de ses zones d'emplois.

Pour répondre au défi du développement durable, le « Grand Saint Lois » est plus adapté que les EPCI actuels à condition de respecter des grands principes:

- **solidarité territoriale,**
- **complémentarité des fonctions** (ville-campagne, travail-logement, espaces urbains-naturels-agricoles).

